



Quotidien

N° 3558 - Mardi 21 Février 2023

Marchés Publics

Sommaire

- * **Résultats de dépouillements :** **P. 3 à 12**
 - **Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées** **P. 3 à 13**

- * **Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :** **P. 14 à 31**
 - **Marchés de fournitures et services courants** **P. 14 à 16**
 - **Marchés de travaux** **P. 17 à 22**
 - **Marchés de prestations intellectuelles** **P. 23 à 32**

- * **Avis d'Appels d'offres des régions :** **P. 33 à 35**
 - **Marchés de fournitures et services courants** **P. 33 & 34**
 - **Marchés de prestations intellectuelles** **P. 35**

La célérité dans la transparence

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infos@dcmp.bf
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

Conception graphique

et mise en page

Xavier TAPSOBA

W. Martial GOUBA

BENAO/GANOUE Aïssata Marie Rachel

Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE

Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO

François d'Assise BALIMA

Zoenabo SAWADOGO

Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA

Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES
MARCHÉS PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS
FINANCIERS.

000328
N°2023-____/MEFP/SG/DG-CMEF

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 24 JAN 2023

COMMUNIQUE

En vue de permettre un meilleur accès à la revue des marchés publics dans le contexte difficile actuel, il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique que depuis le 09 janvier 2023, le quotidien des marchés publics est en accès libre sur les sites web du Ministère de l'Économie des Finances et de la Prospective et de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers aux adresses respectives suivantes : www.finances.gov.bf / www.dgcmef.gov.bf.

Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des Engagements Financier/



Alfred THIOMBIANO

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Rectificatif pour un recours préalable sur le résultat de l'appel d'offre ouvert par dans le quotidien N°3553 du mardi 14 février 2023 à la page N°3.

Appel d'offre ouvert accéléré N°2022-04/MAECRBE/SG/DMP du 20/12/2022 Pour la fourniture de pause-café et pause-déjeuner lors des activités à Ouagadougou au profit du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur (MAECRBE).. Date d'ouverture des plis : 24/01/2023 ; Date de délibération : 02/02/2023, Financements : ETAT, exercice 2023 ; Publication : Quotidien N°3528 du mardi 1^{er}/01/ 2023. Nombre de plis reçus : 07 ; Nombre de plis reçus dans les délais : 07

N	Soumissionnaires	Montant Lu HTVA (FCFA)	Montant Lu TTC (FCFA)	Montant Corrigé HTVA (F CFA)	Montant Corrigé TTC (F CFA)	Observations	Rang
1	FASO SERVICES ET FOURNITURES SARL	-	Min : 3 148 750 Max : 39 359 375	-	-	Non conforme: Carnets de santé du personnel non fournis ;	-
2	SOGA	-	Min : 3 850 000 Max : 48 125 000	-	-	Non conforme : - Carnet de santé du personnel non fournis; -Marchés similaires non justifiés par un procès verbal ou une attestation de service fait.	-
3	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	Min : 2 890 000 Max : 36 125 000	Min : 3 179 000 Max : 39 737 500	-	-	Conforme	2 ^e
4	GROUPEMENT EMP/RESTAURANT SNACK BAR DOLCE VITA	-	Min : 3 428 700 Max : 42 858 750	-	-	Non conforme : autorisation d'exploiter un restaurant de Tourisme, certificat de désinfection et certificat de salubrité non fournis par un des membres du groupement (RESTAURANT SNACK BAR DOLCE VITA)	-
5	WOURE SERVICES	-	Min : 3 127 960 Max : 39 090 500	-	-	Conforme	1 ^{er}
6	ARISTHON	Min : 3 750 000 Max : 46 875 000	Min : 4 425 000 Max : 55 312 50	-	-	Non conforme : -Certificat de salubrité non fourni; -certificat de désinfection fourni, - carnet de santé du personnel non fournis; -Diplôme du cuisinier Thomas non fourni	-
7	CLUB BELKO	-	Min : 3 096 500 Max : 38 706 250	-	-	Non conforme : -Carnet de santé du personnel non fournis.	-
Attributaire		WOURE SERVICES pour un montant minimum de trois millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille cent cinquante-quatre (3 597 154) FCFA TTC et pour un montant maximum de quarante-quatre millions sept cent vingt-neuf mille huit cent vingt-huit (44 729 828) FCFA TTC après une augmentation de quantité minimum de 15% et de quantité maximum de 14,4% pour un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.					

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

DPX N°2023-04/MTDPCE/SG/DMP DU 27/01/2023 Acquisition et installation d'un groupe électrogène ;

Financement : Compte trésor N°443410000350 « DG-CPTIC-Coopération II CD ;

Référence de la publication : Quotidien N°3544 du mercredi 1^{er} février 2023 ;

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre n°2023-0047/MTDPCE/SG/DMP/ du 27/01/2023

Date d'ouverture : lundi 13/02/2023 ; Nombre de plis : onze (11) ;

Lot unique : l'acquisition et l'installation d'un groupe électrogène à la résidence ministérielle.

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Rang	OBSERVATIONS
	HT	TTC	HT	TTC		
AMANDINE SERVICES	-	19 588 000	-	19 588 000	4e	Borne inférieure : 18 970 448 FCFA TTC Borne supérieure : 25 665 900 FCFA TTC Conforme
STGE SARL	-	19 115 794	-	19 115 794	-	Non conforme : pour n'avoir pas fourni le tableau des prescriptions techniques
AFRICA NETWORK Connexion	17 284 000	20 395 120	17 284 000	20 395 120	6e	Conforme
TIBA ENERGY CONSULT SARL (TECO)	16 400 000	-	16 400 000	-	2e	Conforme
ETADI	-	19 352 000	-	19 352 000	2e ex	Conforme
SOTEEMA SARL	-	18 408 000	-	18 408 000	-	Non Conforme pour avoir proposé une offre financière anormalement basse au regard de la borne inférieure qui est de 18 970 448 FCFA TTC
ACIFEB SARL	16 800 000	19 824 000	16 800 000	19 824 000	5e	Conforme
COBUTAM	-	19 175 000	-	19 175 000	1e	Conforme
WATAM SA	17 288 135	20 399 999	17 288 135	20 399 999	7e	Conforme
PPI	18 360 000	21 664 800	18 360 000	21 664 800	8e	Conforme
SEB-SAS	19 200 000	22 656 000	19 200 000	22 656 000	-	Non conforme : pour n'avoir pas fourni le tableau des prescriptions techniques

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

FICHE DE SYNTHESE DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2022-006/DDP/ARCEP/SE/PRM POUR LA CONFECTION, LA FOURNITURE ET LA POSE DE RIDEAUX STORE ENROULEUR AU PROFIT DE L'ARCEP

FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP

Publié dans le quotidien N°3516-3517 du vendredi 23 au lundi 26 décembre 2022

Date d'ouverture et de délibération : 05/01/2023 et 03/02/2023

N° D'ORDRE	NOMS DES SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU FCFA TTC	MONTANT CORRIGE FCFA TTC	OBSERVATIONS
1	GITECH SARL	29 564 900	29 564 900	Conforme
2	POUTEERE NOOMA	24 046 512	24 046 512	Non conforme Offre anormalement basse
3	TTC SARL	24 726 900	24 726 900	Conforme
4	2N TECHNOLOGIES	22 943 920	23 999 430	Non conforme - Ecart de 1 055 510 FCFA, soit 4,60%. Erreur de calcul tant au niveau des sommations qu'au niveau de la multiplication entraînant ainsi la variation par rapport au montant lu. Cet écart est constaté au niveau R+1, R+2 et R+4 ; - Offre anormalement basse.
5	SDPS SARL	28 988 871	28 988 871	Conforme
6	PEGR WEND BUSINESS CENTER SARL	24 120 380	24 120 380	Conforme
7	ENTREPRISE C.C.B.S.C	24 358 150	23 532 150	Non conforme - Ecart de - 826 000 FCFA, soit - 3,39%. Erreur de calcul au niveau des quantités demandées. Cet écart est constaté au niveau R+1 et R+2 ; - Offre anormalement basse.
8	KIBORA MEN STYLE (KMS)	27 710 560	27 710 560	Conforme
9	ARCC SERVICE SARL	25 370 000	25 370 000	Conforme
10	SICALU	28 000 000	28 000 000	Conforme
11	AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX SARL	24 920 420	24 920 420	Conforme
12	KIMTEG GLOBAL SERVICES SARL (KGS)	27 010 200	27 010 200	Conforme
13	SAHEL TECHNOLOGIE NOUVELLE	23 694 400	23 694 400	Non conforme Offre anormalement basse
ATTRIBUTAIRE :		PEGR WEND BUSINESS CENTER SARL Pour un montant de vingt-quatre millions cent vingt mille trois cent quatre-vingt (24 120 380) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.		

Résultats provisoires

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Rectificatif portant sur les montants minimums des deux (02) lots des résultats parus dans le quotidien n°3540 du jeudi 26/01/2023 à la page 4

Réexamen de la Demande de Prix à commandes N°2022- 0143/MEFP/SG/DMP du 21/12/2022 pour la fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salles dans le cadre des ateliers de la DDII suite à un recours préalable du 18/01/2023

Financement : Budget de l'État, exercice 2023.

Référence et date de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 3516-3517 du vendredi 23 au lundi 26/12/2022

Nombre de concurrents : huit (08) ; Date de dépouillement : 05/01/2023 ; Date de réexamen : 19/01/2023

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
LOT 1 : Fourniture de pause-café et déjeuner dans le cadre des ateliers de la DDII à Ouagadougou									
FESTIN DU TERROIR	-	-	-	-	6 999 300	9 332 400	6 999 300	9 332 400	Conforme
KADISS MULTI-SERVICES	5 090 400	6 787 200	5 090 400	6 787 200	-	-	5 599 440	7 465 920	Non conforme -Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 7 840 911 M= 9 224 601 1.15M= 10 608 291 0.85M= 7 840 911
LE ROYAUME	5 376 735	7 168 980	-	-	-	-	5 914 409	7 885 878	Conforme
TINEPRO	5 435 820	7 247 760	5 435 820	7 247 760	-	-	5 979 402	7 972 536	Conforme
INTER NEGOCES	-	-	-	-	5 999 400	7 999 200	5 999 400	7 999 200	Conforme
GOLDEN RESTAURENT	-	-	-	-	5 899 410	7 865 880	5 899 410	7 865 880	Conforme
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	-	-	-	-	5 939 406	7 919 208	5 939 406	7 919 208	Conforme
LOT 2 : Fourniture de pause-café, pause-café renforcée et location de salles dans le cadre des ateliers de la DDII à Koudougou									
ENTREPRISE IDA	5 517 000	7 316 000	5 517 000	7 316 000	-	-	6 251 100	8 287 600	Conforme
FESTIN DU TERROIR	-	-	-	-	7 320 500	9 707 500	7 540 900	9 997 500	Conforme Erreur sur le taux de la TVA appliquée à la location de salle 10% au lieu de 18% entraînant une correction des montants minimum et maximum avec respectivement une variation de 3,01% et 2,98%
KADISS MULTI-SERVICES	4 995 000	6 610 000	4 995 000	6 610 000	-	-	5 722 500	7 571 000	Non conforme -Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 7 960 438 M=9 365 803 1.15M= 10 770 004 0.85M= 7 960 438
INTER NEGOCES	-	-	-	-	5 989 600	7 923 200	5 989 600	7 923 200	Non conforme -Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum qui est de 7 960 438 M=9 365 803 1.15M= 10 770 004 0.85M= 7 960 438
GOLDEN RESTAURENT	-	-	-	-	6 358 000	8 454 600	6 452 240	8 578 600	Conforme Erreur sur le taux de la TVA appliquée à la location de salle 10% au lieu de 18% entraînant une correction des montants minimum et maximum avec respectivement une variation de 1,48% et 1,46%
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	-	-	-	-	6 128 264	8 124 920	6 128 264	8 124 920	Conforme
ATTRIBUTAIRES	<p>Au lot 1: GOLDEN RESTAURANT pour un montant minimum de cinq millions huit cent quatre dix-neuf mille quatre cent dix (5 899 410) FCFA TTC et montant maximum de huit millions neuf cent quatre-vingt-huit mille six cent cinquante (8 988 650) FCFA TTC avec une augmentation de cent soixante-treize (173) tasses aux items 1 et 2 et cent soixante-treize (173) plats à l'item 3. Le montant de l'augmentation est d'un million cent vingt-deux mille sept cent soixante-dix (1 122 770) FCFA TTC soit une variation de 14,27%. Le délai d'exécution est de sept (07) jours par commande.</p> <p>Au lot 2 : ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE pour un montant minimum de six millions cent vingt-huit mille deux cent soixante-quatre (6 128 264) FCFA TTC et montant maximum de neuf millions trois cent trente-six mille six cent quatre-vingts (9 336 680) FCFA TTC avec une augmentation de deux cent soixante-dix (270) tasses aux items 1 et 2. Le montant de l'augmentation est d'un million deux cent onze mille sept cent soixante (1 211 760) FCFA TTC soit une variation de 14,91%. Le délai d'exécution est de sept (07) jours par commande.</p>								

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

DEMANDE DE PRIX N°2023 - 002/MSHP/SG/DMP DU 14 DECEMBRE POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE L'EX-TRYPANO, DES ALENTOURS IMMEDIATS DES BATIMENTS ET JARDINS ET DE L'ENSEMBLE DE LA COUR DE L'EX-TRYPANO DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE suite à la décision n° 2023-L0074/ARCOP/ORD du 07 février 2023. Nombre de plis reçus : 09 ; Date de dépouillement : 28/12/2022, Financement : Budget de l'Etat-exercice 2023.

Lot 1 : Entretien des locaux de l'ex-Trypano. Borne inférieure : 5 570 195, Borne supérieure : 7 536 147

Nom des soumissionnaires	Montant minimum lus FCFA		Montant maximum lus FCFA		Montants minimum corrigés FCFA		Montants maximum corrigés FCFA		Observations FCFA HTVA
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ESANAD	-	1 454 232	-	5 816 928	-	1 454 232	-	5 816 928	conforme
MSGD		487 576		5 625 000	-	1 406 250	-	5 625 000	Montant minimum de l'item 13 : 200 000/4 = 50 000 Montant minimum de l'item 17 : 2 000 000/4 = 500 000 Montant minimum de l'item 19 : 914 149/4 = 228 537. Ce qui a entraîné une variation de 188% du montant minimum. Bordereau des prix partiellement renseigné Non conforme
EMP SARL	-	1 311 570	-	5 246 280	-	1 311 570	-	5 246 280	Conforme mais anormalement basse
SOTAP SARL	1 394 280	-	5 577 120	-	1 394 280	1 645 250	5 577 120	6 581 002	conforme
EBRO	-	1 467 925	-	5 871 699	-	1 467 925	-	5 871 699	conforme
EZFF	1 257 000	-	5 028 000	-	1 257 000	1 483 260	5 028 000	5 933 040	conforme
EGCN	-	1 461 029	-	5 844 115	-	1 461 029	-	5 844 115	conforme

Attributaire : ESANAD pour un montant minimum d'un million quatre cent cinquante-quatre mille deux cent trente-deux (1 454 232) francs CFATTC et un montant maximum de cinq millions huit cent seize mille neuf cent vingt-huit (5 816 928) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Manifestation d'intérêt : N°2021-027M/MAAHM/SG/DMP du 07 octobre 2021 pour le recrutement d'un bureau d'études chargé de la formation des cadres de la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPÉR) sur la gestion des projets sous le logiciel MS Project et sur la capitalisation des expériences au profit du Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Ecologique (PACTE) ;

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2022 ;

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N° 3206 du 15/10/2021 ;

Méthode de sélection : Demande de Proposition Allégée ;

Date de dépouillement : 02/11/2021 ; Nombre de plis : quatorze (14).

N°	Soumissionnaires	Nombre de missions similaires	Rang	Observations
1	HORIZON PERFORMANCES	00	Non classé	Non retenu Absence des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires
2	CAGEFIC SARL	04	5ème	Retenu si négociation non concluante avec le 4 ^{ème} Des copies de contrats joint avec des pages illisibles
3	TRALASSI CONSULTING GROUP	04	4ème	Retenu si négociation non concluante avec le 3 ^{ème} Des contrats antérieurs à 2016 joints ainsi que des contrats double
4	EVAL+	04	6ème	Retenu si négociation non concluante avec le 5 ^{ème} Des contrats réalisés avec des associations au lieu de l'Etat et ses démembrements
5	Groupement AMD INTERNATIONAL/IRMA	03	7ème	Retenu si négociation non concluante avec 6 ^{ème} Des contrats d'études /évaluation au lieu de formation joint ; Absence des attestations de bonne fin d'exécution de quelques contrats
6	CAEFC	00	Non classé	Non retenu Absence des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires
7	BUILDING BUSINESS	10	1er	Retenu pour soumettre une proposition technique et financière en vue de la négociation du contrat.
8	Institut Develop	05	3ème	Retenu si négociation non concluante avec le 2 ^{ème}
9	Groupement naZan SARL/AFRICAN GLOBAL GROUP CONSULTING (AFRIG)	00	Non classé	Non retenu Absence des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires valide
10	A.H. D	06	2ème	Retenu si négociation non concluante avec le 1er Des contrats joints sans les attestations de bonne fin d'exécution
11	Strategic	00	Non classé	Non retenu Absence des pages de signature des contrats des expériences similaires joints et des attestations de bonne fin d'exécution
12	Groupement BEGOTECH/CIJUFER SARL	01	9ème	Retenu si négociation non concluante avec le 8 ^{ème}
13	Groupement ADV TECHNOLOGIES/MINTECH	00	Non classé	Non retenu Absence des pages de garde et de signature valide avec les attestations de bonne fin d'exécution des contrats des expériences similaires
14	Deboré	03	8ème	Retenu si négociation non concluante avec 7 ^{ème} Des contrats joints sans les attestations de bonne fin d'exécution

Résultats provisoires

CENTRALE D'ACHAT DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES ET DES CONSOMMABLES MEDICAUX

Publication des résultats de l'Avis à manifestation d'intérêt N°01/2023/CAMEG
pour le recrutement d'un Commissaire aux comptes et d'un suppléant pour la CAMEG

N°	Nom du Candidat	Domaine d'activités du candidat	Nombre d'années d'expérience	Nombre de personnels professionnels	Qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Organisation technique et managériale du candidat	Références pertinentes du candidat concernant l'exécution de marchés similaires au cours des trois (03) dernières années	RANG	Observations
1	INTERNATIONAL AUDIT ET CONSULTING	Conforme	07 ans	Conforme	Conforme	Conforme	06	12 ^{ème}	Non retenu
2	SECCAPI	Conforme	19 ans	Conforme	Conforme	Conforme	26	1 ^{er}	Retenu
3	PANAUDIT BURKINA	Conforme	22 ans	Conforme	Conforme	Conforme	08	11 ^{ème}	Non retenu
4	AUREC Afrique - BF	Conforme	24 ans	Conforme	Conforme	Conforme	19	4 ^{ème}	Retenu
5	CDEC INTERNATIONAL	Conforme	13 ans	Conforme	Conforme	Conforme	09	9 ^{ème} ex	Non retenu
6	WORLD AUDIT CORPORATE	Conforme	15 ans	Conforme	Conforme	Conforme	17	5 ^{ème}	Retenu
7	Société Générale d'Expertise Comptable et d'Audit (SOGECA International)	Conforme	08 ans	Conforme	Conforme	Conforme	13	6 ^{ème} ex	Non retenu. Le nombre d'années d'expérience ayant départagé les 02 candidats classés 6 ^{ème} ex æquo
8	FIDUCIAL EXPERTISE AK	Conforme	18 ans	Conforme	Conforme	Conforme	23	3 ^{ème}	Retenu
9	COB PARTNERS Audit & Conseil	Conforme	05 ans	Conforme	Conforme	Conforme	10	8 ^{ème}	Non retenu
10	SEC-DIARRA Burkina Faso	Conforme	09 ans	Conforme	Conforme	Conforme	13	6 ^{ème} ex	Retenu. Le nombre d'années d'expérience ayant départagé les 02 candidats classés 6 ^{ème} ex æquo
11	Fiduciaire africaine d'expertise comptable et d'organisation (FIDAF)	Conforme	24 ans	Conforme	Conforme	Conforme	24	2 ^{ème}	Retenu
12	Cabinet d'Expertise Comptable et d'Assistance Financière (CECAF)	Conforme	03 ans	Conforme	Conforme	Conforme	09	9 ^{ème} ex	Non retenu
13	ACS BURKINA	-	-	-	-	-	-	-	Dossier non analysé. La lettre de manifestation d'intérêt n'est pas signée
14	Cabinet d'Expertise Comptable Rimbé Mathias BAMOGO (CEC-RMB)	-	-	-	-	-	-	-	Dossier non analysé. La copie du registre de commerce est illisible, donc inexploitable.
15	Fiduciaire international d'expertise comptable et de contrôle de gestion (FIDEXCO) SA	-	-	-	-	-	-	-	Dossier non analysé. Copie ou attestation de registre de commerce non fournie

Conclusion : Les candidats **SECCAPI, FIDAF, FIDUCIAL EXPERTISE AK, AUREC AFRIQUE Burkina, WORLD AUDIT CORPORATE** et **SEC DIARRA Burkina** sont retenus pour la suite de la procédure.

Résultats provisoires

RADIODIFFUSION TELEVISION DU BURKINA

Appel d'offres ouvert accéléré N°2022-12/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 25/11/2022 pour la prestation de services de d'entretien, de réparation et de maintenance de matériel roulant à quatre (04) roues au profit de la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB).

Financement : Budget de la RTB, Exercice 2023 ; **Publication** : Revue des Marchés Publics N°3510 du 15/12/2022 ;

Nombre de concurrents : trois (03) ; **Date d'ouverture des plis** : 29/12/2022 ; **Date de délibération** : 13/01/2023.

Soumissionnaire	Montants lus	Montants corrigés (en FCFA TTC)	Observations	Rang
Lot 1 : Budget prévisionnel= : = 63 500 000 TTC ; Bornes : 0,85M= 50 650 031,2 « M= 59 588 272 » 1,15M= 68 526 512,8				
GARAGE WEND POUIRE (GPW)	Min= 25 588 300 TTC Max= 52 255 120 TTC	Min= - Max= -	Non conforme : -Visite du Garage a permis de constater : • Le garage ne dispose pas de Servants d'atelier, de Stéthoscope mécanique et de Scanner OBD. L'absence de ce matériel a été effectivement constatée lors de la visite. • Le pont élévateur à ciseaux de 4 tonnes minimum, et l'appareil de diagnostic sont en panne donc non fonctionnels ; • Le thermomètre à infrarouge est absent ; Le garagiste dit ne même pas connaître ce matériel. • La majorité du personnel dont le chef de garage proposé dans le dossier est pas absent du garage. - Stock minimum de pièces de rechange non fourni ; -Fausse facturation à l'item 5.10 « patte boîte de vitesse ».	-
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Min= 28 657 480 TTC Max= 53 720 680 TTC	Min= 28 657 480 TTC Max= 53 720 680 TTC	Conforme	1^{er}
Attributaire lot 1: GARAGE SAWADOGO ALPHONSE pour un montant minimum de vingt-cinq millions cinq cent quatre-vingt-huit mille trois cents (25 588 300) FCFA TTC et un montant maximum de cinquante-deux millions deux cent cinquante-cinq mille cent-vingt (52 255 120) FCFA TTC. Le délai d'exécution est de trois (03) mois pour chaque commande au titre de l'année budgétaire 2023.				
Lot 2 : Budget= 14 500 000 TTC ; Bornes : 0,85M= 12 062 962 « M= 14 191 720 » 1,15M= 16 320 478				
ADVENTOR MOTORS	Min= 8 420 000 HTVA Max= 10 635 000 HTVA	Min= 11 115 600 TTC Max= 13 729 300 TTC	Conforme - Variation de 11,87% du montant minimum et de 9,40% du montant maximum due à une incohérence entre les montants en chiffre et celui en lettre à l'item 3. 12 sur le bordereau des prix unitaires.	1^{er}
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Min= 10 687 260 TTC Max= 13 941 700 TTC	Min= 10 687 260 TTC Max= 13 941 700 TTC	Non conforme : Absence de proposition de marque du moteur, des huiles et liquides de refroidissement à fournir.	-
Attributaire du lot 2: ADVENTOR MOTORS pour un montant minimum de neuf millions quatre cent vingt mille (9 420 000) FCFA HTVA et un montant maximum de onze millions six cent trente-cinq mille (11 635 000) FCFA HTVA. Le délai d'exécution est de trois (03) mois pour chaque commande au titre de l'année budgétaire 2023.				
Lot 3 : Budget prévisionnel= 16 000 000 TTC ; Bornes : 0,85M= 13 204 688,8 « M= 15 534 928 » 1,15M= 17 865 167,2				
ADVENTOR MOTORS	Min= 8 916 000 HTVA Max= 11 574 000 HTVA	Min= 11 700 880 TTC Max= 14 837 320 TTC	Conforme Variation de 11,21% du montant minimum et de 8,64% du montant maximum due à une incohérence entre les montants en chiffre et celui en lettre à l'item 1. 33 sur le bordereau des prix unitaires.	1^{er}
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Min= 9 625 260 TTC Max= 14 969 480 TTC	Min= - Max= -	Non conforme : Absence de proposition de marque du moteur, des huiles et liquides de refroidissement à fournir.	-
Attributaire du lot 3: ADVENTOR MOTORS pour un montant minimum de neuf millions neuf cent seize mille (9 916 000) FCFA HTVA et un montant maximum de douze millions cinq cent soixante-quatorze mille (12 574 000) FCFA HTVA. Le délai d'exécution est de trois (03) mois pour chaque commande au titre de l'année budgétaire 2023.				
Lot 4 : Budget prévisionnel= 19 000 000 TTC ; Bornes : 0,85M= 9 690 000 « M= 11 400 000 » 1,15M= 13 110 000				
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Min= 10 012 300 TTC Max = 17 375 500 TTC	Min= 10 012 300 TTC Max= 17 410 900 TTC	Non conforme -Absence de proposition de marque du moteur, des huiles et liquides de refroidissement à fournir ; -Variation de 0,20% du montant maximum due à une erreur de quantité à l' item 2. 23 et erreur de sommation ;	-
Attributaire du lot 4: infructueux pour absence d'offre conforme				

LA POSTE BURKINA FASO

DEMANDE DE PRIX 2022-026/LAPOSTEBF/DG/DM/DMFPC POUR LE TRAITEMENT DE TERMITES ET LA DERATISATION DES SERVICES ET AGENCES DE LA POSTE BFFASO. Financement : Budget La Poste BF– Gestion 2022. **Date de dépouillement** : 09 janvier 2023. **Date de publication** : RMP N°3520 du jeudi 29 décembre 2022. **Nombre de plis reçus** : trois (03) dossiers

Lot unique : Traitement de termites et dératisation des services et agences de LA POSTE BF

Budget: 14 000 000 F CFA TTC; M= 12 794 320; I= 10 875 172 à 14 713 468

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU TTC FCFA	MONTANT CORRIGE TTC FCFA	DIFFERENCE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA)	CLASSE- MENT	OBSERVATIONS
Groupe MAJOR SARL	Min : 5 734 800 Max : 10 985 800	Min : 5 734 800 Max : 10 985 800	-	1^{er}	CONFORME
Global Business International	Min : 3 363 000 Max : 13 275 000	-	-	NON CLASSE	NON CONFORME Agrément d'utilisation des produits chimiques de nettoyage au lieu de l'agrément E pour applicateur prestataire de pesticide
Entreprise KOUNWARE SARL	Min : 5 328 880 Max : 10 898 480	-	-	NON CLASSE	NON CONFORME Agrément E non fourni
ATTRIBUTAIRE : Groupe MAJOR SARL pour un montant minimum hors TVA de quatre millions huit cent soixante mille (4 860 000) franc CFA et un montant maximum hors TVA de neuf millions trois cent dix mille (9 310 000) avec un délai d'exécution de douze (12) mois.					

Résultats provisoires

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

Appel d'offres n°2022/0667/MID/SG/DMP/SMT-PI du 07 octobre 2022 quotidien n°3467 du lundi 17 octobre 2022 pour les Travaux d'entretien courant du réseau routier classé et des pistes rurales de l'année 2022. **Région du Centre-Ouest**
Financement : Fonds Spécial Routier du Burkina- Gestion 2022. Nombre de soumissionnaires : cinquante-sept (57)
Convocation : N°2022-0935/MID/SG/DMP/SMT-PI du 21 décembre 2022. Date d'ouverture et de délibération : 17/11/2022 et 28/12/2022

ROUTE EN TERRE

LOT 1

N°	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		CORRECTION	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS
		FCFA- HTVA	FCFA-TTC			
1	UBC SARL	64 544 690	76 162 734	0	76 162 734	Non analysée : La carte grise 11HJ 0530 du camion-citerne à eau est inexistante.
2	ECMI SARL	66 611 460	78 601 523	0	78 601 523	Non analysée à la poste qualification
3	SODE VILLES	67 923 350	80 149 553	0	80 149 553	Non analysée à la poste qualification
4	EMF SERVICE/ALPHA CONCEPT BTP	68 550 230	80 889 271	0	80 889 271	Non analysée : Les cartes grises 11 GM 5330 et 11 GK 0192 sont non authentiques.
5	KANA AFRIQUE SARL	66 754 640	78 770 475	0	78 770 475	Non analysée à la poste qualification
6	SOTIN SARL	63 684 760	75 148 017	0	75 148 017	CONFORME
7	SIMCO/GROUPE SOCA	63 881 355	75 379 999	0	75 379 999	CONFORME
8	ANAYI SARL	66 309 760	78 245 517	0	78 245 517	Non analysée : (la carte grise N°11JJ1091 d'un compacteur est non authentique)
9	GTPCI	64 124 760	75 667 217	0	75 667 217	CONFORME
ATTRIBUTAIRE :		SOTIN SARL : pour un montant de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-quatre mille sept cent soixante (63 684 760) FCFA HTVA soit soixante-quinze millions cent quarante-huit mille dix-sept (75 148 017) FCFA TTC pour un délai d'exécution de six (06) mois.				

LOT 2

N°	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		CORRECTION	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS
		FCFA- HTVA	FCFA-TTC			
1	KANA AFRIQUE SARL	84 876 000	100 153 680	0	100 153 680	Offre anormalement basse
2	EMF SERVICE/ALPHA CONCEPT	93 969 500	110 884 010	0	110 884 010	Non analysée : Les cartes grises 11 GM 5330 et 11 GK 0192 sont non authentiques.
3	SAM COMPANY	87 976 000	103 811 680	-944 000	104 755 680	Conforme Discordance entre le prix en lettre (11 500) du bordereau et le prix en chiffre (11 000) du devis à l'idem 206d ; discordance entre le prix en lettre (43 000) du bordereau et le prix en chiffre (40 000) du devis à l'idem 301 ; discordance entre le prix en lettre (115 000) du bordereau et le prix en chiffre (110000) du devis à l'idem301a entrainant en moins-value de -0,91%
4	CA SERVICE SARL/AEH NEGOCE	87 424 300	103 160 674	0	103 160 674	Conforme
5	GTPCI	88 864 000	104 859 520	0	104 859 520	Conforme
6	SICOBAT	92 375 373	109 002 940	0	106 002 940	Discordance entre le montant en chiffre (109 002 940) et le montant en lettre (106 002 940) dans la lettre de soumission Non analysée à la poste qualification
7	EROF	90 784 000	107 125 120	0	107 125 120	Non analysée à la poste qualification
8	SOTIN	88 279 000	104 169 220	0	104 169 220	Conforme
9	CLARA BUSINESS PLUS/EL RAM SARL	95 407 500	112 580 850	0	112 580 850	Non analysée Chiffre d'affaires non authentique
10	SODE VILLES	90 453 500	106 735 130	0	106 735 130	Non analysée à la poste qualification
11	SO.COM.CO	85 618 520	101 029 854	0	101 029 854	Offre anormalement basse
12	SIMCO/GROUPE SOCA	88 177 500	104 049 450	-	104 049 450	Conforme
ATTRIBUTAIRE :		CA SERVICE SARL/AEH NEGOCE : pour un montant de quatre-vingt-sept millions quatre cent vingt-quatre mille trois cents (87 424 300) FCFA HTVA soit cent trois millions cent soixante mille six cent soixante-quatorze (103 160 674) FCFA TTC pour un délai d'exécution de six (06) mois.				

PISTES RURALES

LOT 1

N°	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		CORRECTION	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS
		FCFA- HTVA	FCFA-TTC			
1	SICOBAT	98 355 423	116 059 399	0	116 059 399	Conforme
2	EROF	100 879 663	119 038 002	0	119 039 002	Erreur de lecture sur le montant TTC (119 039 002 FCFA) au lieu de (119 038 002 FCFA) Non analysée à la poste qualification
3	SODE VILLES	99 175 010	117 026 512	0	117 026 512	Non analysée à la poste qualification
4	EBAF	116 874 300	137 911 674	661	137 911 013	Erreur de quantité à l'Idem 305 (15039,86m3) du DAO et la quantité proposée (15040m3) entrainant une variation de 0,00048% Non analysée à la poste qualification
5	EBRIF	98 858 840	116 653 431	0	116 653 431	Conforme
6	GHBR	101 905 640	120 248 655	0	120 248 655	Non analysée à la poste qualification
7	BTPRO SARL/ENCI SARL	106 664 370	125 863 957	0	125 863 957	Non analysée à la poste qualification

Résultats provisoires

8	CLARA BUSINESS PLUS/LE RAM SARL	106 056 268	125 146 396	0	125 146 396	Non analysée Chiffre d'affaires non authentique
9	ECC-KAF/ETEC BTP	100 315 523	118 372 317	0	118 372 317	Non analysée à la poste qualification
10	RAPH YAM SARL	98 601 433	116 349 691	0	116 349 691	Conforme
11	S.S.K SARL	100 897 440	119 058 979	0	119 058 979	Non analysée Chiffre d'affaires non authentique
12	SIMCO/GROUPE SOCA	97 865 068	115 480 780	0	115 480 780	Conforme
13	MRJF/EMIP CONSTRUCTION	98 311 080	116 007 074	0	116 007 074	Conforme
14	UBC SARL	97 770 754	115 369 490	0	115 369 490	Non analysée la carte grise 11HJ 0530 du camion-citerne à eau est inexistante
15	PHOENIX	110 240 605	130 083 914	0	130 083 914	Non analysée à la poste qualification
16	TBR	106 429 428	125 586 725	-5 664 000	131 250 725	Discordance entre le prix mentionné dans le DAO (5 000 000) à l'idem 1000 et le prix proposé (200 000) entraînant une variation de -4,51% Non analysée à la poste qualification
ATTRIBUTAIRE :		SIMCO/GROUPE SOCA : pour un montant de quatre-vingt-dix-sept millions huit cent soixante-cinq mille soixante-huit (97 865 068) FCFA HTVA soit cent quinze millions quatre cent quatre-vingt mille sept cent quatre-vingt (115 480 780) FCFA TTC pour un délai d'exécution de six (06) mois.				
LOT 2						
N°	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU		CORRECTION	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS
		FCFA- HTVA	FCFA-TTC	FCFA-TTC	FCFA-TTC	
1	PHOENIX	117 894 555	139 115 575	-	139 115 575	Non analysée à la poste qualification
2	SSK SARL	108 696 210	128 261 528	-1 475 000	129 736 528	Non analysée Chiffre d'affaires non authentique
3	EBRIF	105 651 160	124 668 369	-	124 668 369	Non analysée à la poste qualification
4	EBAF	129 388 270	152 678 159	-	152 678 159	Non analysée à la poste qualification
5	SODE VILLES	104 782 005	123 642 766	-	123 642 766	Non Conforme Marché similaire fourni non conforme
6	SICOBAT	110 077 250	129 891 155	-	129 891 155	Non analysée à la poste qualification
7	SO,COM,CO SARL	104 598 288	123 425 980	-	123 425 980	Conforme
8	ECC-KAF	107 476 245	126 821 969	-	126 821 969	Non analysée à la poste qualification
9	CLARA BUSINESS PLUS/EL RAM	110 502 660	130 393 139	-	130 393 139	Non analysée Chiffre d'affaires non authentique
10	BTPRO SARL	106 994 160	126 253 109	-	126 253 109	Non analysée à la poste qualification
11	CA SERVICE/AEH NEGOCE	105 021 920	123 925 866	-	123 925 866	Conforme
12	RAPHYAM SARL	110 213 690	130 052 154	-	130 052 154	Non analysée à la poste qualification
13	MRJF/EMIP CONSTRUCTION	105 100 920	124 019 086	-	124 019 086	Conforme
14	SIMCO/GROUPE SOCA	104 628 500	123 461 630	-	123 461 630	Non analysée à la poste qualification
15	EKS SA/GTPC	120 447 475	142 128 021	-	142 128 021	Non analysée à la poste qualification
16	UBC	105 646 725	124 663 136	1 296 230	123 366 906	Non analysée -La carte grise 11HJ 0530 du camion-citerne à eau est inexistante
17	Groupement ATS /COGEA INTERNATIONAL		139 998 947			L'entreprise COGEA International SA est membre de deux (02) groupements dans le lot 2 pistes rurale, les deux groupements sont écartés conformément à alinéa 4 de l'article 41 du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public Ecartée en analyse préliminaire
18	Groupement ELIASAPH sarl/COGEA International		138 004 463			L'entreprise COGEA International SA est membre de deux (02) groupements dans le lot 2 pistes rurale, les deux groupements sont écartés conformément à alinéa 4 de l'article 41 du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Ecartée en analyse préliminaire
19	Groupement YEMBI-BURKINA/RIM-BE Sarl					-Discordance entre le montant de la lettre de soumission (96 202 960) et le montant du devis quantitatif et estimatif (129 629 169) Ecartée en analyse préliminaire
20	TBR Sarl	117 224 656				Les modèles de cadre de bordereau et du devis non respectés (les désignations des tâches ne sont pas conformes à celles du DAO)
ATTRIBUTAIRE :		SO,COM,CO SARL : pour un montant de cent quatre millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-huit (104 598 288) FCFA HTVA soit cent vingt-trois millions quatre cent vingt-cinq mille neuf cent quatre-vingt (123 425 980) FCFA TTC pour un délai d'exécution de sept (07) mois.				

Résultats provisoires

Appel d'offres n°2022/0667/MID/SG/DMP/SMT-PI du 07 octobre 2022 quotidien n°3467 du lundi 17 octobre 2022 pour les Travaux d'entretien courant du réseau routier classé et des pistes rurales de l'année 2022. **Région du Sud-Ouest**
Financement : Fonds Spécial Routier du Burkina- Gestion 2022. Nombre de soumissionnaires : vingt-cinq (25)
Convocation : N°2022-0935/MID/SG/DMP/SMT-PI du 21 décembre 2022. Date d'ouverture et de délibération : 17/11/2022 et 28/12/2022

PISTES RURALES : Catégorie T3 ou T4

LOT 1

Nom du soumissionnaire	Montant soumission (F CFA) TTC	Correction opérée en plus ou moins-value	Montant corrigé (F CFA) TTC	Appréciation générale
Groupement GBM/ ICM S.R.L COSTRUZIONI	126 327 497	0	126 327 497	NON CONFORME Écarter pour carte grise non authentique.
Groupement TROUSMA TP /ACTIBAT-TP	128 766 067	0	128 766 067	NON CONFORME Écarter pour carte grise non authentique
GTPCI SARL	131 374 663	0	131 374 663	CONFORME
GROUPEMENT SBCD SARL / CIKAS BURKINA SARL	131 544 075	0	131 544 075	NON CONFORME Écarter pour cartes grises et chiffre d'affaire non authentiques.
PHOENIX	134 127 001	0		NON CONFORME - 1 projet similaire au lieu de 2 projets similaires demandés pour tout le personnel ; - Document de douane nigérienne datant de 2020 fourni en lieu et place des cartes grises du Bulldozer, du Compacteur, de la niveleuse et de la pelle chargeuse.
BURKINA HYDRO SERVICE SARL	138 324 725	0	134 127 001	NON CONFORME Écarter pour cartes grises non authentiques.
SOBUCOP	144 045 061	0	144 045 061	NON CONFORME Écarter pour carte grise non authentique.
SOMAC-BTP SA	151 518 091	0	151 518 091	NON CONFORME - ligne de crédit non fourni - motopompe non fourni - lot de petits matériels non fourni - panneaux de signalisation non fourni
Attributaire	GTPCI pour un montant de cent onze millions trois cent trente-quatre mille quatre cent soixante (111 334 460) F CFA HTVA soit cent trente-un millions trois cent soixante-quatorze mille six cent soixante-trois (131 374 663) FCFA TTC pour un délai d'exécution de sept (07) mois.			

LOT 2

Soumissionnaires	Montant soumission (F CFA) TTC	Correction opérée en plus ou moins-value	Montant corrigé (F CFA) TTC	Appréciation générale
GROUPEMENT SOBUTRA/GERBA-TP	162 814 568	0	162 814 568	NON CONFORME - 1 projet similaire au lieu de 2 demandés dans le DAO pour tout le personnel (2019-2021)
EBRIF	164 070 581	0	164 070 581	CONFORME
GROUPEMENT SIFA-SA /TBM	165 629 496	0	165 629 496	NON CONFORME Cartes grises des deux (02) camions bennes non fourni
GTPCI SARL	166 379 363	0	166 379 363	CONFORME
BURKINA HYDRO SERVICE SARL	167 062 684	0	167 062 684	NON CONFORME Écarter pour cartes grises non authentiques.
KARIM MATERIAUX BTP	167 532 246	0	167 532 246	NON CONFORME Écarter pour cartes grises non authentiques.
GROUPEMENT GBM/ ICM S.R.L COSTRUZIONI	171 791 816	0	171 791 816	NON CONFORME Écarter pour carte grise non authentique.
GROUPEMENT TROUSMA TP /ACTIBAT-TP	174 245 662	0	174 245 662	NON CONFORME Écarter pour carte grise non authentique.
GROUPEMENT SBCD SARL / CIKAS BURKINA SARL	178 188 844	0	178 188 844	NON CONFORME Écarter pour cartes grises et chiffre d'affaire non authentiques.
PHOENIX	183 170 441	-1 591 407	181 579 034	NON CONFORME - Erreur de prix sur la tache 201b lire 150 sur le bordeaux au lieu de 150 000 sur le devis entrainant une variation 1 591 407 soit en moins - 0 ,88 % ; - 1 projet similaire au lieu de 2 projets similaires demandés dans le DAO pour tout le personnel ; - Document de douane nigérienne datant de 2020 fourni en lieu et place des cartes grises du Bulldozer, du Compacteur, de la niveleuse et de la pelle chargeuse.
GROUPEMENT S.G.S /GEMCO	181 982 875	0	181 982 875	NON CONFORME Écarter pour carte grise non authentique.
SOMAC-BTP SA	184 572 060	0	184 572 060	NON CONFORME - Ligne de crédit non fourni ; - motopompe non fourni ; - lot de petits matériels non fourni ; - panneaux de signalisation non fourni ;

Résultats provisoires

SOBUCOP	192 558 081	0	192 558 081	NON CONFORME Écarter pour carte grise non authentique.
Attributaire	EBRIF pour un montant de cent trente-neuf millions quarante-deux mille huit cent soixante-cinq (139 042 865) F CFA HTVA soit cent soixante-quatre millions soixante-dix mille cinq cent quatre-vingt-un (164 070 581) FCFA TTC pour un délai d'exécution de sept (07) mois .			

ROUTE EN TERRE : Catégorie T3 ou T4 LOT 1

Soumissionnaires	Montant soumission (F CFA) TTC	Correction opérée en plus ou moins-value	Montant corrigé (F CFA) TTC	Appréciation générale
BONKOUNGOU EXPERTISE	116 896 289	0	116 896 289	CONFORME
SOGERCOM	118 793 739	0	118 793 739	NON CONFORME -Insuffisance du chiffre d'affaire; quatre-vingt-quatre millions deux cent trente un mille six cent cinquante-quatre mille six cent cinquante-quatre franc CFA (84 231 654FCFA) fourni au lieu de Cent dix millions (110 000 000) FCFA demandés par le DAO.
INTERR SARL	119 388 222	0	119 388 222	NON CONFORME -Insuffisance de chiffre d'affaires trois cent un mille six cent soixante francs (301 660) fourni au lieu de Cent dix millions (110 000 000) FCFA demandés par le DAO ; -Absence de marche similaire.
ANAYI SARL	119 724 169	0	119 724 169	NON CONFORME - Écarter pour carte grise non authentique
Attributaire	BONKOUNGOU EXPERTISE pour un montant de quatre-vingt-dix-neuf millions soixante-quatre mille six cent cinquante-deux (99 064 652) F CFA HTVA soit cent seize millions huit cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatre-vingt-neuf (116 896 289) FCFA TTC pour un délai d'exécution de sept (07) mois .			

LOT 2

Soumissionnaires	Montant soumission (F CFA) TTC	Correction opérée en plus ou moins-value	Montant corrigé (F CFA) TTC	Appréciation générale
BONKOUNGOU EXPERTISE	108 012 556	0	108 012 556	CONFORME - Seul conforme et attributaire au lot 1 Routes en Terre
ACCORD BTP	110 418 476	0	110 418 476	NON CONFORME - Écarter pour chiffre d'affaire non authentique.
GROUPEMENT ESA BTP /SEGNA BTP	117 554 441	0	117 554 441	NON CONFORME - Chiffre d'affaires de ESA-BTP non fourni
K2C	117 163 833	+5 044 948	122 208 781	CONFORME - Erreur sur les prix unitaires des taches 206n ; 301 ; 301a ; 303a et 305 entraînant une variation de 4,13 %
Attributaire	K2C SARL pour un montant de cent trois millions cinq cent soixante-six mille sept cent soixante-trois (103 566 763) F CFA HTVA soit cent vingt-deux millions deux cent huit mille sept cent quatre-vingt-un (122 208 781) FCFA TTC pour un délai d'exécution de sept (07) mois .			

LOT 3

Soumissionnaires	Montant soumission (F CFA) TTC	Correction opérée en plus ou moins-value	Montant corrigé (F CFA) TTC	Appréciation générale
GROUPEMENT/SIFA-SA /TBM	164 076 721	0	164 076 721	CONFORME
GROUPEMENT ECBGC/PANAP-BURKINA SARL	164 555 560	0	164 555 560	CONFORME
SOGERCOM	167 825 898	0	167 825 898	NON CONFORME - Insuffisance de chiffre d'affaires Quatre-vingt-quatre millions deux cent trente un mille six cent cinquante-quatre mille six cent cinquante-quatre franc CFA (84 231 654FCFA) proposé au lieu de Cent cinquante millions sept cent mille (150 700 000) FCFA demandé par le DAO.
EBRIF	171 070 483	0	171 070 483	CONFORME
BURKINA HYDRO SERVICE SARL	172 247 533	0	172 247 533	NON CONFORME - Écarter pour cartes grises non authentiques.
E.O.T	176 510 728	0	176 510 728	Non analysé à la post-qualification
SOMAC-BTP SA	186 144 356	+2 911 650	189 056 006	Non analysé à la post-qualification - Omission du prix unitaire de la tâche 206d : ce qui entraîne une variation de l'offre en plus de 2 911 650 ; soit une variation 3%
SOCA	190 785 952	+5 900 000	196 685 952	Non analysé à la post-qualification - Erreur de sommation sur le total TTC lire 196 685 952 au lieu de 190 785 952 Ce qui entraîne une variation de l'offre en plus 5 900 000 de FCFA TTC soit une variation de 1,54%
Attributaire	GROUPEMENT/SIFA-SA /TBM pour un montant de cent trente-neuf millions quarante-huit mille soixante-neuf (139 048 069) F CFA HTVA soit cent soixante-quatre millions soixante-seize mille sept cent vingt un (164 076 721) FCFA TTC pour un délai d'exécution de sept (07) mois .			

Résultats provisoires

LOT 4				
Soumissionnaires	Montant soumission (F CFA) TTC	Correction opérée en plus ou moins-value	Montant corrigé (F CFA) TTC	Appréciation générale
ECMI SARL	96 593 054	0	96 593 054	CONFORME
K2C SARL	103 879 719	+99 120	103 978 839	CONFORME
PHOENIX	110 022 392	0	110 022 392	NON CONFORME - 1 projet similaire au lieu de 2 projets similaires demandés pour tout le personnel Document de douane nigérienne datant de 2020 fourni en lieu et place des cartes grises du Bulldozer, du Compacteur, de la niveleuse et de la pelle chargeuse.
GROUPEMENT YEMBI Burkina/ RIM-BE SARL	96 202 960 129 629 169	0	96 202 960 129 629 169	NON CONFORME - Écarté pour confusion du montant dans la lettre de soumission lot 2 région du Centre- Ouest (piste rurales) quatre-vingt-seize millions deux cent deux mille neuf cent soixante francs CFA (96 202 960) et lot 4 régions du Sud-Ouest (route en terre) pour un montant de cent vingt-neuf millions six cent vingt-neuf mille cent soixante-neuf (129 629 169) et celui du devis estimatif au lot 4 soit quatre-vingt-seize millions deux cent deux mille neuf cent soixante (96 202 960) francs CFA.
Attributaire	ECMI SARL pour un montant de quatre-vingt-un millions huit cent cinquante-huit mille cinq cent vingt (81 858 520) F CFA HTVA soit quatre-vingt-seize millions cinq cent quatre-vingt-treize mille cinquante-quatre (96 593 054) FCFA TTC pour un délai d'exécution de sept (07) mois .			
LOT 5				
Soumissionnaires	Montant soumission (F CFA) TTC	Correction opérée en plus ou moins-value	Montant corrigé (F CFA) TTC	Appréciation générale
GROUPEMENT ECBGC/PANAP-BURKINA SARL	131 292 735	0	131 292 735	CONFORME
Groupement SOBUTRA / GERBATP	132 117 426	0	132 117 426	NON CONFORME - 1 Projet similaire au lieu de 2 projets similaires demandés dans le DAO pour tout le personnel (2019-2021)
ACCORD BTP	133 489 093	0	133 489 093	NON CONFORME - Écarter pour chiffre d'affaire non authentique.
ANAYI SARL	134 335 082	0	134 335 082	NON CONFORME - Écarter pour carte grise non authentique.
E.O .T	138 721 366	0	138 721 366	NON CONFORME - Chiffre d'affaire non atteint cent seize millions neuf cent dix mille cent quatre-vingt-deux (116 910 182) francs CFA au lieu de Cent vingt-deux millions (122 000 000) francs CFA demande par le DAO
GROUPEMENT ESA-BTP / SEG-NA BTP	140 740 488	0	140 740 488	- Chiffre d'affaires (ESA BTP) non fourni
SOMAC-BTP SA	141 674 057	0	141 174 057	NON CONFORME - Ligne de crédit non fourni ; - motopompe non fourni ; - petits matériels non fourni ; - panneaux de signalisation non fourni.
BATI-SERVICE SARL	144 259 932	0	144 259 932	CONFORME
Attributaire	GROUPEMENT ECBGC/PANAP- BURKINA SARL pour un montant de cent onze millions deux cent soixante-cinq mille trente (111 265 030) F CFA HTVA soit cent trente un millions deux cent quatre-vingt-douze mille sept cent trente-cinq (131 292 735) FCFA TTC pour un délai d'exécution de sept (07) mois .			

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES MINISTRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- | | |
|--|-------------------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 13 à 15 |
| * Marchés de Travaux | P. 16 à 21 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles | P. 22 à 31 |

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

Reproduction des directives nationales de prise en charge du paludisme

Avis de demande de prix
N° :2023-006/MSHP/SG/DMP du 14 février 2023
Financement : fonds mondiale/palu

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, du Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS).

1. Le Ministère de la santé dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la reproduction des directives nationales de prise en charge du paludisme tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en un seul lot.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours à compter de la date de réception du Bon à tirer (BAT).

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé : Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; Ouagadougou. Code postal: 03 BP 7009 Ouagadougou 03 Burkina Faso

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis, Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers, Téléphone : 50.32.47.74/75.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse **02/03/2023, avant 9 Heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. Le budget prévisionnel est de 15 000 000 F CFA HT HD

**Le Président de la Commission
d'attribution des Marchés**

Bonaventure Francois de Paul P.SAM
Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques

Acquisition de pneus et batteries des véhicules à quatre (04) roues au profit du ministère de la santé et de l'hygiène publique

Avis de demande de prix
N° :2023-0005 .MSHP/SG/DMP du 13 Février 2023
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2023
Le budget prévisionnel : 25 900 000 F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, du Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique.

1. Le Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de pneus et batteries des véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions se décomposent en un seul lot.
3. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique :
Avenue Kumda Yooré ;Porte n° 133 ;Ouagadougou
Code postal: 03 BP 7009 Ouagadougou 03
Burkina Faso
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis, Avenue Kumda Yooré ;Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers, Téléphone : 50.32.47.74/75.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un (02)1 original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant cinq cent mille (500 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics, avant le **02/03/2023 à 9 Heures 00 TU**.
7. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

***Le Président de la Commission
d'attribution des Marchés***

Bonaventure François de Paul P.SAM
Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH)

Avis de demande de prix
N°2023 – 009F__ / MEEA/SG/DMP
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pause-café et déjeuner au profit de la DGIH.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures sont constituées en lot unique : fourniture de pause-café et déjeuner au profit de la DGIH.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) F. CFA devra parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **02/03/2023 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de dix-huit millions (18 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

*Le Directeur des Marchés Publics
Chargé de l'exécution des affaires courantes*

Président de la CAM
André HIEN

Réalisation des travaux de construction d'un pont à poutre à Banakeledaga (route de Banakeledaga - Desso) dans la province du Houet, région des Hauts Bassins

Avis d'Appel d'Offres National N°2023/002/Agetib/DG/DM

PAYS : Burkina Faso

NOM DU PROJET : Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR)

Composante 2 : Améliorer la connectivité physique et virtuelle

N° DU FINANCEMENT : Crédit IDA N°6819- BF GRANT NUMBER D761-BF

NOM DU MARCHÉ : Travaux de construction d'un pont à poutre à Banakeledaga (route de Banakeledaga - Desso) dans la province du Houet, région des Hauts Bassins

REFERENCE STEP : BF-PUDTR-341385-CW-RFB

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif aux travaux de construction d'un pont à poutre à Banakeledaga (route de Banakeledaga - Desso) dans la province du Houet, région des Hauts Bassins.
2. Le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) a pour objectif de développement d'améliorer la participation et l'accès inclusif des communautés ciblées (y compris les Personnes Déplacées Internes) aux services sociaux essentiels dans les zones ciblées. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter une entreprise pour la réalisation des travaux de construction d'un pont à poutre à Banakeledaga (route de Banakeledaga - Desso) dans la province du Houet, région des Hauts Bassins.
3. L'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib), agissant en qualité d'Agence Partenaire pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR), des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux. Le délai d'exécution est de **huit (08) mois**, y compris la saison pluvieuse.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres, tous les jours ouvrables, aux horaires ci-après : le **matin de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures**.
5. Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA, correspondant au prix de vente du dossier. La méthode de paiement se fera par dépôt direct du montant d'achat du dossier sur le compte bancaire n° 01001 00100053312-10 ouvert au nom de Agetib à BSIC-Burkina. Le retrait du dossier se fera auprès de la Direction des Marchés de l'Agetib sur présentation de la quittance de versement du montant d'achat du DAO.
6. Les soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **vendredi 17 mars 2023 à 09 h 00 mn TU**. La remise des soumissions par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous le vendredi 17 mars 2023 à 09 h 15 mn TU. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'Agetib ne peut être responsable de la non réception de l'offre du candidat.
7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre pour un montant de trente-trois millions (33 000 000) francs CFA.
8. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).
9. Les exigences en matière de qualifications figurant à section III du DAO sont résumées dans le tableau suivant :

Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des 05 dernières années ou depuis la création de l'entreprise	Deux (02) marchés relatifs à la réalisation de travaux de construction d'un pont à poutre (au moins 30 m de long) en béton armé. NB : En cas de groupement, chaque membre doit satisfaire à ce critère.	Avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage
2 000 000 000	1 000 000 000	400 000 000
Disposer du matériel essentiel et du personnel clé spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres. Voir le DPAO pour des informations plus détaillées.		

10. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres

11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt-six (126) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Adresse :

Direction Générale de l'Agetib, 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11,

Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI ;

Tél. : + (226) 25 37 72 23/24

Email : infos@agetib.bf - site web : www.agetib.net

Le Directeur Général de l'Agetib

Mathieu LOMPO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

REALISATION DE CENT-CINQ (105) FORAGES A GROS DEBIT DANS DIVERSES REGIONS DU BURKINA-FASO AU PROFIT DU PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE (PUDTR)

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2023-001/SONATER/DG/SPM

PAYS : BURKINA FASO

NOM DU PROJET : PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE (PUDTR)

No Prêt/Crédit/Don : Crédit IDA 6819-BF Subvention IDA D761-BF

Nom du Marché : Réalisation de cent-cinq (105) forages à gros débit dans diverses régions du Burkina-Faso au profit du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR)

Références STEP : BF-PUDTR-340656-CW-RFB

1. Le Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre des marchés de réalisation de cent-cinq (105) forages à gros débit dans diverses régions du Burkina-Faso.

2. La Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER), Agence partenaire, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de cent-cinq (105) forages à gros débit dans diverses régions du Burkina-Faso répartis en quatre (04) lots comme suit :

- lot 1 : réalisation de vingt-sept (27) forages à gros débit dans les régions du Centre, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Plateau-Central ;
- lot 2 : réalisation de vingt et un (21) forages à gros débit dans les régions des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest ;
- lot 3 : réalisation de trente et un (31) forages à gros débit dans la région de la Boucle du Mouhoun ;
- lot 4 : Réalisation de vingt-six (26) forages à gros débit dans la région de l'Est.

3. Le délai d'exécution des travaux sera de soixante-quinze (75) jours pour chacun des lots. Les travaux se dérouleront concomitamment ; par conséquent aucune entreprise ne peut être attributaire de plus d'un lot qu'elle soit en groupement ou non.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » (juillet 2016, tel que révisé en novembre 2017 et août 2018) et affiché sur le site web : worldbank.org/html/opr/consult.

5. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Spécialiste en Passation des Marchés de la SONATER, Email : spmsonater@gmail.com ou ssecretariatdg@yahoo.fr et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée suivante : Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables.

6. Le dossier d'appel d'offres en français peut être acheté par tout soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) FCFA. La méthode de paiement sera le paiement en espèce ou par chèque certifié contre délivrance d'une quittance auprès de la Caisse de la SONATER ou par dépôt direct du montant d'achat du DAO sur le compte bancaire N°443310000039 ouvert au trésor public au nom de la SONATER.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **23/03/2023 à 09h 00 mn TU**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence de la SONATER, Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08 à 09 h 10 mn TU.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de :

- lot 1 : quatre millions (4 000 000) FCFA ;
- lot 2 : trois millions (3 000 000) FCFA ;
- lot 3 : cinq millions (5 000 000) FCFA ;
- lot 4 : quatre millions (4 000 000) FCFA.

9. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER,
387 Avenue de la Grande Chancellerie,
01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08,
E-mail : ssecretariatdg@yahoo.fr

*Le Directeur Général
Président de la CAM*

Stanislas Bienvenue GOUNGOUNGA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

TRAVAUX CONFORTATIFS DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES A SOUM DANS LA PROVINCE DU BOULKIEMDE, REGION DU CENTRE-OUEST AU PROFIT DU PROJET DE DEVELOPPEMENT HYDRO-AGRIQUE DANS LA ZONE DU SOUM (PDH-SOUM)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL ACCELERE N°2023-002/SONATER/DG/SPM

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés de la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER), gestion 2023.
2. Le Ministère de l'Agriculture, des ressources Animales et Halieutiques a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds, afin de financer le Projet de Développement Hydro-agricole de Soum et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux confortatifs des aménagements hydro-agricoles de Soum. Les travaux seront exécutés au Burkina Faso, à Soum dans la province du Boulkiemdé, région du Centre-Ouest dans un délai de quatre (04) mois.
3. La SONATER, maître d'ouvrage délégué, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.
4. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert national tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables.
6. Les exigences en matière de qualification sont : Entreprises des travaux exerçant dans le domaine des barrages et aménagements hydro-agricoles, Catégorie TD minimum.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux au Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08, contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000 000) francs CFA.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08 au plus tard le **07 mars 2023 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de vingt millions (20 000 000) FCFA.
10. Le montant prévisionnel des travaux est de sept cent quarante-neuf millions cent vingt mille (749 120 000) francs CFA HT.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07 mars 2023 à 09 heures 00 minutes TU** : Salle de conférence de la SONATER, 387 Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 74 08.

*Le Directeur Général
Président de la CAM*

Stanislas Bienvenue GOUNGOUNGA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Travaux de construction de murs de clôture et de réalisation de barbelés dans diverses agences de LA POSTE BF

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2023-002/ LA POSTE BF/DG/DM/DMTPI
Financement : Budget LA POSTE BF Gestion 2023

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023 de La Poste Burkina Faso.

1. La Poste Burkina Faso sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour des travaux de construction de murs de clôture et de réalisation de barbelés.
2. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPDPX pour les informations détaillées.

La demande de prix est composée de trois (03) lots :

- Lot 1 : réalisation des travaux de construction du mur de clôture de l'agence LA POSTE BF de Kaya avec un budget prévisionnel de trente-cinq millions cinq cent mille (35 500 000) FCFA TTC ;
 - Lot 2 : réalisation des travaux de construction d'une portion du mur de clôture de l'agence LA POSTE BF des 1200 logements avec un budget prévisionnel de huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA TTC ;
 - Lot 3 : réalisation de barbelés sur le mur de clôture de l'agence LA POSTE BF de Kongoussi avec un budget prévisionnel de six millions (6 000 000) FCFA TTC.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :
 - cent-vingt (120) jours pour le lot 1,
 - soixante-quinze (75) jours pour le lot 2,
 - quarante-cinq (45) jours pour le lot 3.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés sise côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II 01 BP 6000 Ouagadougou 01 Tél. : 25 41 90 41, et prendre connaissance des documents de 07h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00 (lundi au jeudi) et 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h 30 (Vendredi).

5. Les candidats éligibles, intéressés par le présent avis, peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 1, de trente mille (30 000) FCFA pour les lot 2 et 3 à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat du Département des marchés sis coté Est du bureau de change au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II 01 BP 6000 Ouagadougou 01, Tél. : 25 41 90 41. La méthode de paiement sera par mandat 5CHP auprès de toute Agence LA POSTE BF.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux DPDPX, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un million (1 000 000) F CFA pour le lot 1, de deux cent soixante mille (260 000) F CFA pour le lot 2 et de cent quatre-vingt mille (180 000) F CFA pour le lot 3, devront parvenir ou être remises au bureau porte N°1 du Département des Marchés sis coté Est du bureau de change au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II 01 BP 6000 Ouagadougou 01, Tél. : 25 41 90 41 au plus tard le **02/03/2023 à 9h 00mn**. L'ouverture des plis sera faite le même jour en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Christian ZOMBRE
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Réalisation des travaux de construction d'une salle polyvalente dans la région de l'Est (Fada N'Gourma)

Avis d'Appel d'Offres International

N°2023-001/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 15 février 2023

NOM DU PROJET :Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) COMPOSANTE 3: Autonomisation et Relance économique communautaire

N° du Financement : Crédit IDA N°6819- BF GRANT NUMBER D761-BF

Reference STEP : BF-PUDTR-291858-CW-RFB

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre des marchés relatifs aux travaux de construction d'une salle polyvalente dans la région de l'Est (Fada N'Gourma).

2. Le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) a pour objectif de développement d'améliorer la participation et l'accès inclusif des communautés ciblées (y compris les Personnes Déplacées Internes) aux services sociaux essentiels dans les zones ciblées. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter des entreprises pour la réalisation des travaux de construction d'une salle polyvalente dans la région de l'Est (Fada N'Gourma).

Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en Bâtiments et Aménagement Urbain (ACOMOD-BURKINA), agissant en tant qu'agence partenaire pour le compte dudit projet, sollicite pour le compte du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux répartis en trois (03) lots comme suit :

- Lot 1 : Gros œuvre, travaux de finition, plomberie sanitaire, Alimentation en Eau Potable (AEP) et Electricité ;
- Lot 2 : Source d'énergie-éclairage extérieur, acoustique et sonorisation ;
- Lot 3 : Equipement et mobiliers divers.

3. Les Soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Les offres seront évaluées par lot, en tenant compte des rabais offerts, le cas échéant, après avoir pris en compte toutes les combinaisons possibles de lots. Le ou les marchés seront attribués au(x) soumissionnaire(s) offrant le coût évalué le plus bas évalué pour le Maître d'Ouvrage pour les lots combinés, sous réserve que le ou les soumissionnaire/s sélectionné/s répondent aux critères de qualification requis pour le lot ou la combinaison de lots, selon le cas.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres tous les jours ouvrables aux horaires ci-après : le matin de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en langue française peut être consulté gratuitement ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA pour l'ensemble des lots indissociables. La méthode de paiement sera en espèce. Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres International se fera auprès de la comptabilité de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com, Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 2ème étage après versement du montant d'achat du dossier.

6. Les soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **04 mars 2023 à 09h00**. La remise des soumissions par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de réunion de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) Sise au RDC, Tél : (+226) 25 40 79 07, le **04 mars 2023 à partir de 09 Heures 00 minutes TU**.

7. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre comme indiqué dans le tableau ci - dessous par lot ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible :

Lots	Montant
Lot 1 : Gros œuvre, travaux de finition, plomberie sanitaire, Alimentation en Eau Potable (AEP) et Electricité	Soixante millions (60 000 000) FCFA
Lot 2 : Source d'énergie-éclairage extérieur, acoustique et sonorisation	Quinze millions de (15 000 000) francs CFA
Lot 3: Equipement et mobiliers divers	Trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA

8. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

9. Les exigences en matière de qualifications figurant à la section III du DAO sont résumées dans le tableau suivant :

Travaux

Lots	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (03) dernières années ou depuis la création de l'entreprise	Deux (02) marchés de construction de salle polyvalente ou salle de spectacle (lot 1) ; d'électricité, acoustique et équipements de sonorisation (lot 2); d'équipement et mobiliers divers (lot 3) d'une valeur minimum de :	Avoir en liquides ou accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage
1	3 000 000 000	1 500 000 000	600 000 000
2	700 000 000	200 000 000	150 000 000
3	150 000 000	80 000 000	36 000 000

Disposer du matériel essentiel et du personnel clé spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres. Voir le DPAO pour des informations plus détaillées.

10. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Adresse : Direction de la Passation des Marchés (DPM), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1er étage.

Le Directeur Général,

Diodama Gaston KABORE
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DES OPERATEURS POSTAUX AU TITRE DES CINQ DERNIERS EXERCICES COMPTABLES (2017-2018-2019-2020 ET 2021)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2023-002/AMI/ARCEP/SE/PRM

1. PUBLICITE

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés 2023 qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du mois de décembre 2022.

2. FINANCEMENT

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des Postes exercice 2023.

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

La prestation du cabinet de consultants portera sur la réalisation d'un audit des comptes en général et du chiffre d'affaires des activités des opérateurs postaux en particulier, au titre des exercices clos au 31 décembre de 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021.

L'objectif général de cet audit est de donner à l'Autorité de régulation une assurance sur la régularité et la sincérité des comptes fournis par les opérateurs postaux dans le cadre de la détermination du chiffre d'affaires des activités postales au titre des exercices clos au 31 décembre de 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021. De ce fait, le cabinet de consultants doit :

- vérifier la régularité et la sincérité des informations sur la situation comptable et financière des revenus des activités postales au titre des exercices 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 ;
- déterminer de façon séparée le chiffre d'affaires relevant des activités postales et celui des autres activités de chaque opérateur postal au titre des exercices 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021, conformément aux textes réglementaires ;
- déterminer la base de calcul des redevances et des contributions ainsi que leurs montants au titre des exercices 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021; à travers l'enregistrement et le traitement des informations relatives aux revenus de toutes les activités postales ;
- vérifier la régularité et la sincérité de toutes les transactions financières réalisées entre chaque opérateur postal, les autres filiales et la maison mère, le cas échéant.

L'audit doit être mené conformément aux normes d'audit internationales et aboutir à l'expression d'une opinion motivée sur la sincérité et la régularité des comptes notamment ceux des produits et des charges entrant dans le cadre de la détermination du chiffre d'affaires net au titre des exercices clos au 31 décembre de 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021.

L'audit sera conduit en trois (03) lots distincts exécutés simultanément. Toutefois, le cabinet de consultants qui souhaite soumissionner à plusieurs lots est tenu de présenter un personnel clé différent pour chaque lot.

Lot 1 : L'AUDIT DES COMPTES DES OPERATEURS POSTAUX AU TITRE DES CINQ DERNIERS EXERCICES COMPTABLES (2017-2018-2019-2020 ET 2021) DES OPERATEURS STFP	
1	SOCIÉTÉ EMS CHRONOPOST INTERNATIONAL BURKINA
2	TRANSPORT CONFORT VOYAGEURS (TCV)
3	FASO MAIL EXPRESS (FAMEX)
4	BURVAL Corporate
Lot 2 : L'AUDIT DES COMPTES DES OPERATEURS POSTAUX AU TITRE DES CINQ DERNIERS EXERCICES COMPTABLES (2017-2018-2019-2020 ET 2021) DES OPERATEURS LSCA	
1	LA POSTE (EX : SONAPOST)
2	SNTB-SAGA EXPRESS
3	COMPAGNIE BURKINABE DE TRANSPORT RAKIETA
4	Air Burkina
Lot 3 : L'AUDIT DES COMPTES DES OPERATEURS POSTAUX AU TITRE DES CINQ DERNIERS EXERCICES COMPTABLES (2017-2018-2019-2020 ET 2021) DES OPERATEURS DSSR	
1	DHL INTERNATIONAL BURKINA FASO
2	SOCIETE DE TRANSPORT AOREOMA ET FRERES (STAF)
3	SILSON GLOBAL BUSINESS BURKINA SARL (UPS)
4	RED STAR EXPRESS

Le cabinet de consultants est tenu de décrire l'organisation qu'il compte mettre en place pour l'accomplissement de sa mission.

Le cabinet de consultants organisera sa mission de sorte à faire collecter par ses équipes sur le terrain, l'ensemble des informations pour les besoins de la mission au niveau de l'opérateur.

En outre le cabinet de consultants organisera sa mission de manière à faire bénéficier pleinement le personnel technique de l'Autorité de régulation, de son savoir-faire et de son expérience par une association étroite à l'exécution de la mission et par des séances régulières d'information.

Prestations intellectuelles

La prestation totale couvrira pour chaque lot, une période de cent cinquante (150) jours calendaires hors délai d'amendement des rapports par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP).

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations ci-dessus indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation du cabinet de consultants faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet de consultants, le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;
- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

INTITULE DE LA MISSION	MONTANT DE LA MISSION	ANNEE DU CONTRAT	NOM DU CLIENT	CONTACT DU CLIENT

5. CRITERES D'EVALUATION

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat, (en rapport avec l'objet de l'Avis à manifestation d'intérêt),
- le nombre d'années d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (audit financier et comptable) sur les cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de six (06) candidats au maximum par lot, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode qualité-coût.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Secrétariat exécutif (Personne Responsable des Marchés) de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 et aux heures suivantes : 7h30mn-12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 7h30mn-12h30mn et de 13h30mn-16h30mn le vendredi.

7. DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies au Secrétariat exécutif de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 au plus tard le **07/03/2023 à 09 h 00 mn** avec la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DES OPERATEURS POSTAUX AU TITRE DES CINQ DERNIERS EXERCICES COMPTABLES (2017-2018-2019-2020 ET 2021) ».

Les plis seront ouverts le même jour à 09 h 00 mn en présence des représentants des consultants qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

Wendlassida Patrice COMPAORE

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION D'UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION DES UTILISATEURS DES SERVICES POSTAUX ET FINANCIERS AU BURKINA FASO AU PROFIT DE L'ARCEP

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2023-003/AMI/ARCEP/SE/PRM
Financement : Fonds propres ARCEP

1. PUBLICITE

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés 2023 qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du mois de décembre 2022.

2. FINANCEMENT

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des Postes, exercice 2023.

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

La prestation du cabinet de consultants portera sur la réalisation d'une enquête auprès des consommateurs des services postaux et financiers afin d'évaluer leur satisfaction sur les services postaux.

L'objectif général de la présente enquête est de recueillir et d'analyser le ressenti des consommateurs finals et intermédiaires des services postaux et financiers afin d'évaluer leur niveau réel de satisfaction sur les services offerts par les différents opérateurs postaux présents sur le marché national. Cette évaluation des ressentis des consommateurs se basera notamment sur leurs expériences vécues dans l'utilisation des services et produits postaux et dans les interactions avec les opérateurs postaux dans le cadre de la relation clientèle. Le consultant aura pour mandat de :

- établir une classification ou nomenclature détaillée de :
- tous les opérateurs postaux suivant des critères dont la pertinence sera justifiée ;
- tous les services postaux et financiers rattachés aux différents types d'opérateurs de services postaux suivant des critères dont la pertinence sera justifiée;
- établir une segmentation détaillée des usagers des services postaux et financiers suivant des critères pertinents ;
- constituer un échantillon suffisamment représentatif des clients de chaque type de fournisseurs de services postaux et prenant en compte la répartition de la clientèle suivant des critères pertinents (zone géographique, sexe, âge, situation économique et socio-professionnelle, etc.);
- constituer un panel de consommateurs individuels et utilisateurs professionnels de services postaux qui devra servir aux enquêtes similaires futures ;
- définir et expliquer de façon détaillée, les critères d'évaluation de satisfaction retenus et relatifs à l'expérience client pour chaque type de fournisseur de services postaux et pour chaque nature de service et prenant en compte notamment :
- la qualité perçue pour chaque service (lettres ordinaires, paquets, colis postaux, services financiers postaux) ;
- la qualité du service d'assistance à la clientèle,
- la transparence dans la tarification, la publicité des tarifs, les contrats et les informations communiquées sur les conditions d'utilisation des services,
- la qualité du suivi et du traitement des réclamations des clients,
- etc.
- élaborer un questionnaire détaillé pour la collecte des informations auprès des enquêtés;
- réaliser l'enquête sur le terrain afin de collecter les informations nécessaires ;
- traiter et analyser les données recueillies ;
- produire les rapports de la mission ;
- faire des recommandations à l'endroit des différents acteurs concernés.

Le cabinet de consultants mettra en œuvre toutes les diligences nécessaires pour la réalisation satisfaisante des objectifs spécifiques définis ci-dessus pour cette mission.

La réalisation de la mission ne doit pas excéder cent-cinquante (150) jours calendaires hors délai d'amendement des rapports par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations ci-dessus indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation du cabinet de consultants faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet de consultants, le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;

Prestations intellectuelles

- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

INTITULE DE LA MISSION	MONTANT DE LA MISSION	ANNEE DU CONTRAT	NOM DU CLIENT	CONTACT DU CLIENT

5. CRITERES D'EVALUATION

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat, (en rapport avec l'objet de l'Avis à manifestation d'intérêt),
- le nombre d'années d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (mission d'enquête de satisfaction clientèle) sur les cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode qualité-coût.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Secrétariat exécutif (Personne Responsable des Marchés) de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 et aux heures suivantes : 7h30mn-12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 7h30mn-12h30mn et de 13h30mn-16h30mn le vendredi.

7. DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies au Secrétariat exécutif de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 au plus tard le **07/03/2023 à 09 h 00 mn** avec la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION D'UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION DES UTILISATEURS DES SERVICES POSTAUX ET FINANCIERS AU BURKINA FASO AU PROFIT DE L'ARCEP ».

Les plis seront ouverts le même jour à **09 h 00 mn** en présence des représentants des consultants qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

Wendlassida Patrice COMPAORE

LA POSTE BURKINA FASO

Présélection d'un cabinet/groupement de cabinets dans le cadre d'une demande de propositions pour la réalisation d'une évaluation financière du réseau et des services financiers postaux dans la perspective de renforcer les capacités de la Banque postale au profit de La Poste Burkina Faso

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° : 2023-001/LAPOSTE BF.DG/DM/DMTPI
Financement : Budget LA POSTE BF, Gestion 2023

La Poste Burkina Faso a inscrit dans son Budget Gestion 2023 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles relatives à la réalisation d'une évaluation financière du réseau et des services financiers postaux dans la perspective de renforcer les capacités de la Banque postale.

Pour se faire, le Président de la commission d'attribution des marchés lance un avis à manifestation d'intérêt pour la présélection d'une liste de six (06) cabinets/groupements de cabinets au maximum à consulter dans le cadre d'une demande de propositions y relative.

Dans le cadre de la réalisation de la mission, le cabinet/groupement de cabinets doit avoir des compétences et des expertises professionnelles confirmées en matière :

- d'évaluation financière des institutions en phase de restructuration, innovation ou en transformation ;
- de réalisation des études économique-financières et de rentabilité des institutions financières ou postales;

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- la note de présentation du cabinet/groupement de cabinets faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet/groupement de cabinets, le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;
- toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission ;
- des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

Intitulé de la mission	Montant de la mission	Année du contrat	Nom du client	Contact du client

- La liste et les CV du personnel nécessaire pour assurer correctement la mission, conformément aux termes de références.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- la qualification du cabinet/groupement de cabinets dans le domaine des prestations sollicitées (domaine de compétence en relation avec la mission) ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues exécutés au cours des cinq (05) dernières années en matière de réalisation d'évaluation financière des sociétés (fournir une copie des pages de garde et page de signature des contrats/ approuvés et dûment justifiés par des attestations ou certificats de bonne fin d'exécution ou des rapports de validation signés et délivrés par les autorités contractantes).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages.

Une liste restreinte de six candidats présélectionnés sera établie selon les critères indiqués ci-dessus, sur la base des candidatures reçues. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur la mission en consultant ou en récupérant les termes de références à l'adresse ci-dessous : Département des Marchés sis coté Est du Bureau de Change au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4, téléphone : (+226) 25 41 90 41, de 07h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h30 (lundi au jeudi) et 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h 30 (Vendredi).

Les manifestations d'intérêt un (01) original et trois (03) copies doivent être rédigés en langue française et être déposés à l'adresse ci-après : Porte N° 1 du Département des Marchés, sis coté Est du bureau de change au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 au plus tard le **07/03/2023 à 09 heures 00 minute** avec la mention, sur l'enveloppe extérieure, « Manifestation d'intérêt 2023-001/LAPOSTEBF/DG/DM/DMTPI portant Sélection d'un cabinet ou groupement de cabinets dans le cadre d'une demande de propositions pour la réalisation d'une évaluation financière du réseau et des services financiers postaux dans la perspective de renforcer les capacités de la Banque postale au profit de La Poste Burkina Faso ». L'ouverture des plis sera faite le même jour en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Christian ZOMBRE
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

LA POSTE BURKINA FASO

Sélection d'un cabinet/groupement de cabinets dans le cadre d'une demande de propositions allégées pour la réalisation d'une étude de filialisation de l'Express (POST'ECLAIR) au profit de La Poste Burkina Faso

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGEES
N° : 2023-001/LA POSTE BF/DG/DM/DMTPI
Financement : Budget LA POSTE BF, Gestion 2023**

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023 de La Poste Burkina Faso (LA POSTE BF).

Pour se faire, le Président de la Commission d'attribution des marchés lance un avis à manifestation d'intérêt pour la présélection d'un cabinet/groupement de cabinets ayant des compétences et des expertises professionnelles confirmées dans le domaine de la restructuration, de l'innovation et de Développement des sociétés.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- (i) Expérience professionnelle (minimum 10 ans) du Cabinet/groupement de cabinets dans le domaine réalisation/ suivi de la restructuration, transformation innovation et Développement des Société;
- (ii) Expérience spécifique (références similaires) du Cabinet/groupement de cabinets en matière de réalisation d'études de filialisation, de restructuration, d'innovation ou de développement de sociétés au cours des dix (10) dernières années ;
- (iii) méthodologie, organisation et plan du travail ;
- (iv) Qualifications et compétences du personnel-clé pour la mission (joindre les CV signés des intéressés et les copies légalisées des diplômes) ;
- (v) La qualité de la présentation de l'offre.

N° d'ordre	Critères de notation	Notation
i	Expérience du Cabinet/groupement de cabinets : -avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle (05 points à raison de 0.5 pt par expérience) ; -avoir au minimum deux (02) références similaires ou de complexités similaires en matière de réalisation d'études de filialisation, de restructuration, de sociétés au cours de ces dix (10) dernières années (joindre les copies des pages de garde, de signature des marchés et les PV de validation des rapports définitifs ou les attestations de bonne fin d'exécution) (15 points à raison de 7,5 points par projet réalisé)	20 points
ii	Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission : A) Un (01) Chef de mission (Expert-comptable) : Etre titulaire d'un diplôme expertise comptable et être inscrit à l'ordre des experts comptables ou être associé à un cabinet d'experts- comptable inscrit à l'ONECCA-BF, diplôme : (05 points) ; Avoir au cours des Huit (08) dernières années déjà réalisé au moins une (01) étude de restructuration de sociétés; (06 points) ... Avoir au minimum huit (08) ans d'expérience confirmée dans la profession (0,75 point par année d'expérience) (06 points) soit un total de 17 points. B) Un (01) spécialiste en Administration et Finance : Etre titulaire au moins d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 en Gestion des entreprises, en finances, ou en management des entreprises / organisations, diplôme (04 points) ; Avoir au minimum huit (08) ans d'expérience professionnelle confirmée dans le conseil et la réalisation des études de faisabilité (0,625 point par année d'expérience) (05 points) ; Avoir participé à la réalisation d'au moins une (01) projet similaire ou de complexité similaire au cours de ces cinq (05) dernières années (06 points) soit un total de 15 points. C) Un (01) spécialiste en Marketing et Gestion Commercial : Etre titulaire au moins d'un diplôme Bac+4/5 en marketing et gestion commercial, diplôme (03 points) ; justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle confirmée dans le domaine du marketing et avoir une connaissance du marché (à raison d'un 01 point par expérience générale) (05 points) ; Avoir participé à la réalisation d'au minimum deux (02) études de marché ou d'enquêtes de satisfaction au cours des cinq (05) dernières années, (03 points par projet similaire) (06 points) ;	60 points

Prestations intellectuelles

soit un total de 14 points. D) Un (01) juriste : Etre titulaire au moins d'un diplôme BAC+4/5 en droit des affaires, diplôme (04 points) ; justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle confirmée dans le domaine du droit des affaires (à raison d'un 01 point par expérience professionnelle) (05 points) ; Avoir participé à la réalisation d'au minimum une (01) mission de restructuration de sociétés de grande envergure au cours des cinq (05) dernières années... (05 points) ; soit un total de 14 points.	
iii	Méthodologie, organisation et plan du travail	15 points
iv	La qualité de la présentation de l'offre	05 points
	Total	100 points

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations de façon concise et précise (fournir la preuve des expériences). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Le cabinet ou groupe de cabinets ayant la note la plus élevée et supérieure à 70/100 sera retenu. Seul ce dernier sera invité à remettre une proposition technique et financière. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et des termes de référence à l'adresse ci-dessous : Département des Marchés, sis coté Est du bureau de change au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4, téléphone : (+226) 25 41 90 41, de 07h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00 (lundi au jeudi) et 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h 30 (Vendredi).

Les manifestations d'intérêt un (01) original et trois (03) copies doivent être rédigés en langue française et être déposés à l'adresse ci-après : Porte N° 1 du Département des Marchés, sis coté Est du bureau de change au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 au plus tard le **07/03/2023 à 09 heures 00 minute** avec la mention, sur l'enveloppe extérieure, « Manifestation d'intérêt 2023-001/LAPOSTEBF/DG/DM/DMTPI portant Sélection d'un cabinet ou groupement de cabinets dans le cadre d'une demande de propositions allégées pour la réalisation d'une étude de faisabilité de la filialisation de l'Express (POST'ECLAIR) au profit de La Poste Burkina Faso». Les plis seront ouverts le même jour en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y participer.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

NB : l'enveloppe financière est de vingt-neuf millions neuf cent cinquante mille (29 950 000) Francs CFA TTC

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Christian ZOMBRE
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabé

LA POSTE BURKINA FASO

Présélection d'un cabinet/groupement de cabinets dans le cadre d'une demande de propositions pour l'élaboration d'un plan de continuité des activités (PCA) y compris l'élaboration du plan de secours informatique au profit de La Poste Burkina Faso

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° : 2023-002/LAPOSTE BF/DG/DM/DMTPI
Financement : Budget LA POSTE BF, Gestion 2023

La Poste Burkina Faso a inscrit dans son Budget Gestion 2023 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles relatives à l'élaboration d'un plan de continuité des activités (PCA) y compris l'élaboration du plan de secours informatique

Pour se faire, le Président de la commission d'attribution des marchés lance un avis à manifestation d'intérêt pour la présélection d'une liste de six (06) cabinets/groupements de cabinets au maximum à consulter dans le cadre d'une demande de propositions y relative.

Dans le cadre de la réalisation de la mission, le cabinet/groupement de cabinets doit avoir des compétences et des expertises professionnelles confirmées dans le domaine de:

- l'élaboration des plans de continuité des activités (PCA),
- l'élaboration des Plans de Gestion Globale de Crises,
- L'élaboration des plans de secours informatique.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- la note de présentation du cabinet/groupement de cabinets faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet/groupement de cabinets, le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;
- toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission ;
- des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

Intitulé de la mission	Montant de la mission	Année du contrat	Nom du client	Contact du client

- La liste et les CV du personnel nécessaire pour assurer correctement la mission, conformément aux termes de références.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- la qualification du cabinet/groupement de cabinets dans le domaine des prestations sollicitées (domaine de compétence en relation avec la mission) ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues exécutés au cours des cinq (05) dernières années en matière d'élaboration des plans de continuité des activités (PCA) des entreprises (fournir une copie des pages de garde et page de signature des contrats/ approuvés et dûment justifiés par des attestations ou certificats de bonne fin d'exécution ou des rapports de validation signés et délivrés par les autorités contractantes).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages.

Une liste restreinte de six candidats présélectionnés sera établie selon les critères indiqués ci-dessus, sur la base des candidatures reçues. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualité technique de la proposition (sélection qualité).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur la mission en consultant ou en récupérant les termes de références à l'adresse ci-dessous : Département des Marchés sis coté Est du Bureau de Change au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4, téléphone : (+226) 25 41 90 41, de 07h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h30 (lundi au jeudi) et 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h 30 (Vendredi).

Les manifestations d'intérêt un (01) original et trois (03) copies doivent être rédigés en langue française et être déposés à l'adresse ci-après : Porte N° 1 du Département des Marchés, sis coté Est du bureau de change au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 au plus tard le **07/03/2023 à 09 heures 00 minute** avec la mention, sur l'enveloppe extérieure, « Manifestation d'intérêt 2023-002/LA POSTE BF/DG/DM/DMTPI portant Sélection d'un cabinet ou groupement de cabinets dans le cadre d'une demande de propositions pour l'élaboration d'un plan de continuité des activités (PCA) y compris l'élaboration du plan de secours informatique au profit de La Poste Burkina Faso ». L'ouverture des plis sera faite le même jour en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Christian ZOMBRE
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Recrutement d'un bureau ou cabinet d'études pour la réalisation d'études d'implantation d'une usine de production et de commercialisation d'eau minérale au profit de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°00032/2022/ONEA/DG/SG/DM/SMTI

1. La présente manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés au titre de l'exercice 2022 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) dispose des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestation intellectuelle relatif au recrutement d'un bureau ou cabinet d'études chargé de réaliser des études d'implantation d'une usine de production et de commercialisation d'eau minérale au profit de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

3. Les services comprennent:

- L'étude de marché ;
- L'étude de rentabilité économique ;
- La réalisation du plan d'affaires ;
- La proposition d'une forme juridique, de l'encrage politique et institutionnel de l'usine ;
- La conception des plans architecturaux de l'usine ;
- L'évaluation environnementale ;
- L'évaluation sociale.

Toutes ces études devront permettre à l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) de pouvoir obtenir toutes les autorisations nécessaires à l'ouverture et au fonctionnement de l'usine de production et de commercialisation d'eau minérale.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités (en rapport avec l'objet de l'avis à manifestation) ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
- les références pertinentes du candidat concernant l'exécution de marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et signatures des marchés et les attestations de bonne fin d'exécution).

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages maximum. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Une liste restreinte de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un (01) candidat sera sélectionné selon la méthode « sélection basée sur la combinaison de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection basée sur la qualité technique et le coût) ».

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante :

Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), Direction des Marchés (DM) : ZWETYENGA Franck Carlos ; siège de ONEA - 220, Avenue de l'ONEA, 1er étage du bâtiment DSI, Secteur 12 (Pissy), 01 BP 170 Ouagadougou 01, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, Fax : (+226) 25 43 19 11, Email : oneadg@fasonet.bf de 07h 30 mn à 12h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16h 00 mn du lundi au jeudi et de 07h 30 mn à 12h 30 mn et de 13h 30 mn à 16 h 30 mn le vendredi.

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent être en un (01) original et deux (02) copies présentées sous forme d'une enveloppe et déposées sous plis fermés au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier Arrivée, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy) Ouagadougou, 01 BP 170 Ouagadougou 01, E-mail : onea@fasonet.bf - Tel. (+226) 25 43 19 00 à 08, Fax : (+226) 25 43 19 11, avec la mention : « Manifestation d'intérêt n°00032/2022/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour la réalisation d'études d'implantation d'une usine de production et de commercialisation d'eau minérale au profit de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » au plus tard le **07/03/2023 à 09 heures 00 minute TU**.

Réserve :

L'ONEA se réserve le droit de ne donner aucune suite à ce présent Avis à Manifestation d'Intérêt.

Les envois de dossier par voie électronique ne sont pas autorisés.

NB : - Le montant prévisionnel s'élève à soixante-quinze millions (75 000 000) Francs CFA TTC.

**Le Directeur Général de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,**

Gilbert BASSOLE
Chevalier de l'Ordre National

Recrutement d'un bureau ou cabinet d'études pour la réalisation d'un audit organisationnel et managérial de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET AMI N°00033/2022/ONEA/DG/SG/DM/SMTI

1. La présente manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés au titre de l'exercice 2023 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) dispose des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestation intellectuelle relatif au recrutement d'un bureau ou cabinet d'études chargé de la réalisation d'un audit organisationnel et managérial de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

3. Les services comprennent:

- Le diagnostic organisationnel et managerial de l'ONEA en lien notamment avec ses missions, son périmètre, les défis et enjeux, les activités et les moyens, la réglementation, les dysfonctionnements;
- Le diagnostic organisationnel du sous-secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- L'analyse du cadre institutionnel du sous-secteur de l'eau et de l'assainissement;
- L'analyse de la gouvernance actuelle de l' ONEA;
- L'analyse de l'adéquation entre les capacités de l'ONEA et les besoins des populations ;
- Le diagnostic des outils de gestion et de suivi de l'exploitation ;
- Les propositions de réorganisation éventuelle et de gouvernance ;
- Les propositions d'outils de gestion et de suivi ;
- Les propositions d'actions d'adaptation et de renforcement ;
- Les évaluations des coûts de mise en œuvre des recommandations ;
- La proposition d'un plan opérationnel de mise en œuvre des recommandations.

Toutes ces activités seront menées selon une démarche participative pour permettre l'implication, l'adhésion et une bonne appropriation par le personnel de l'ONEA.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités (en rapport avec l'objet de l'avis à manifestation) ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
- les références pertinentes du candidat concernant l'exécution de marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et signatures des marchés et les attestations de bonne fin d'exécution).

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages maximum. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Une liste restreinte de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un (01) candidat sera sélectionné selon la méthode « sélection basée sur la combinaison de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection basée sur la qualité technique et le coût) ».

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), Direction des Marchés (DM) : ZWETYENGA Franck Carlos ; siège de ONEA - 220, Avenue de l'ONEA, 1er étage du bâtiment DSI, Secteur 12 (Pissy), 01 BP 170 Ouagadougou 01, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, Fax : (+226) 25 43 19 11, Email : oneadg@fasonet.bf de 07h 30 mn à 12h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16h 00 mn du lundi au jeudi et de 07h 30 mn à 12h 30 mn et de 13h 30 mn à 16 h 30 mn le vendredi.

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent être en un (01) original et deux (02) copies présentées sous forme d'une enveloppe et déposées sous plis fermés au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier Arrivée, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy) Ouagadougou, 01 BP 170 Ouagadougou 01, E-mail : onea@fasonet.bf - Tel. (+226) 25 43 19 00 à 08, Fax : (+226) 25 43 19 11, avec la mention : « Manifestation d'intérêt n°00033/2022/ONEA/DG/SG/DM/SMTI relative au recrutement d'un bureau ou cabinet d'études pour la réalisation d'un audit organisationnel et managérial de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » au plus tard le **07/03/2023 à 09 heures 00 minute TU**.

Réserve :

L'ONEA se réserve le droit de ne donner aucune suite à ce présent Avis à Manifestation d'Intérêt.
Les envois de dossier par voie électronique ne sont pas autorisés.

NB : - Le montant prévisionnel s'élève à cent millions (100 000 000) Francs CFA TTC.

**Le Directeur Général de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,**

Gilbert BASSOLE
Chevalier de l'Ordre National

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 32 & 33

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 34

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

L'AGENCE DE L'EAU DES CASCADES

Fourniture de pauses café et pauses -déjeuner au profit de l'Agence de l'Eau des Cascades

Avis de demande de prix

N°2023- 001/MEEA/SG/DGAEC/PRM du 16/01/2023

**Financement : Budget AEC/Recette Propre, subvention ETAT exercice
2023**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2023 de l'Agence de l'Eau des Cascades.

1. L'Agence de l'Eau des Cascades dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet la Fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de l'Agence de l'Eau des Cascades.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en deux (02) lots : Fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de l'Agence de l'Eau des Cascades.

3. La prévision budgétaire relative aux différentes prestations est de huit millions deux cent trente-cinq mille (8 235 000) de francs CFA TTC pour le lot 1 source de financement Recette Propre et trois millions cent trente-cinq mille (3 135 000) de francs CFA TTC pour le lot 2 source de financement subvention ETAT.

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2023 avec un mois par commande.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés sis au bâtiment de Direction Générale de l'Agence de l'Eau des Cascades, Tél : 76 05 45 47.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-mille (20 000) Francs CFA pour le lot 1 et dix mille (10 000) Francs CFA pour le lot 2 auprès du Comptable Principal de l'Agence de l'Eau des Cascades. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

7. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 1, soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'Agence de l'Eau des Cascades sis à la Direction Générale de l'Agence de l'Eau des Cascades au plus tard **le 02/03/2023 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

ILLY ISIDORE

REGION DES HAUTS BASSINS

Acquisition et livraison sur sites d'huile végétale enrichie en vitamine "A" pour les cantines scolaires du primaire au profit de la commune de Bama

Avis de Demande de Prix
no 2023-002/CBM/M/SG/PRM

financement : Budget Communal (ressources transférées MENA),
Gestion 2023

La Mairie de Bama dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance un avis de demande de prix pour l'acquisition et livraison sur sites d'huile végétale enrichie en vitamine « A » pour les cantines scolaires du primaire au profit de la commune de BAMA tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (sans objet) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions (ou service) sont constituées d'un lot unique comme suit : Acquisition et livraison sur sites de neuf-cent-vingt [920] bidons d'huile végétale enrichie en vitamine « A » de 20 litres chacun au profit des cantines scolaires de la Commune de BAMA d'un montant prévisionnel de Vingt-trois millions (23 000 000) FCFA TTC .

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder soixante [60] jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne responsable des marchés;

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Bama, bureau de la PRM, tel : (+226) 70 39 61 06 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la trésorerie régionale/Hauts-Bassins ou auprès du régisseur de la mairie de Bama contre délivrance d'une quittance.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Bama, avant **le 02/03/2023, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Etienne W. NIKIEMA
Technicien Supérieur en Maîtrise d'Ouvrage
Publique des Collectivités Territoriales.

REGION DES HAUTS BASSINS

Acquisition de fournitures et de consommables scolaires au profit des écoles primaires publiques de la Commune de Bama

Avis de Demande de Prix
n° 2023-001/CBM/M/SG/PRM

Financement : Budget Communal
(ressources transférées MENA), Gestion 2023

1. la Mairie de Bama dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures et de consommables scolaires au profit des écoles primaires publiques de la Commune de Bama tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (sans objet) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont subdivisées en deux (02) lots comme suit :
- Lot 1 : Acquisition de fournitures scolaires au profit des écoles primaires publiques de la Commune de Bama d'un montant Prévisionnel de Seize millions sept-cent-quatorze-mille quatre-cent-vingt-trois (16 714 423) FCFA TTC
- Lot 2 : Acquisition de consommables scolaires au profit des écoles primaires publiques de la Commune de Bama d'un montant Prévisionnel de deux millions neuf-cent-quarante-neuf-mille-cinquante (2 949 050) FCFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour le lot 1 et trente (30) jours pour le lot 2.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la Personne responsable des marchés.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Bama, bureau de la PRM, tel : (+226) 70 39 61 06 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 1 et dix mille (10 000) FCFA pour le lot 2, à la trésorerie régionale/Hauts-Bassins ou auprès du régisseur de la mairie de Bama contre délivrance d'une quittance.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois-cent-mille (300 000) FCFA pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 2; devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Bama, avant **le 02/03/2023, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la Commission
Communale d'attribution des marchés**

Etienne W. NIKIEMA
Technicien supérieur en Maîtrise d'Ouvrage
Publique des collectivités territoriales./

REGION DES HAUTS BASSINS

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LES ETUDES DE REALISATION DE QUATRE (04) ADDUCTIONS D'EAU POTABLE SIMPLIFIEES (AEPS) DANS LES PROVINCES DU HOUET ET DU KENEDOUGOU AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DES HAUTS-BASSINS (DREA-BASSINS) DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DES HAUTS-BASSINS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2023-00000002/MATDS/RHBS/GBD/CRAM

1. La présente sollicitation fait suite à l'inscription de crédits budgétaires au titre de la gestion 2023 pour effectuer les études de réalisation de quatre (04) Adductions d'Eau Potable Simplifiées (AEPS) au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins.
2. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins a obtenu au titre de la gestion budgétaire 2023 de l'Etat, des crédits d'investissement dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable. Elle a prévu d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de marché de prestations intellectuelles relatif aux études de réalisation de quatre (04) Adductions d'Eau Potable Simplifiées (AEPS) dans la province du Houet et de la province du Kéné Dougou.
3. Les présentes prestations sont constituées d'un seul lot : recrutement d'un bureau d'études pour effectuer les études de réalisation de quatre (04) Adductions d'Eau Potable Simplifiées (AEPS) dans la province du Houet et de la province du Kéné Dougou au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts Bassins (DREA-HBS).
4. Les activités attendues du prestataire comprennent les études d'avant-projet sommaire et détaillé de réalisation de quatre (04) AEPS neuves dans la Région des Hauts-Bassins. Pour mener à bien ces tâches le prestataire devra mobiliser un personnel compétent et expérimenté (chef de mission, spécialiste en hydraulique, topographes, sociologue et animateurs). Les prestations sont prévues pour une durée de quatre (04) mois.
5. Les candidats intéressés et disposant d'un agrément Eu2 minimum sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. La sélection reposera sur les critères suivants :
 - l'expérience du prestataire sur la base de quatre (04) prestations similaires réalisées (Projet d'études de faisabilité socio-économique et technique) avec succès au cours des cinq (05) dernières années (joindre obligatoirement les pages de garde et de signatures des contrats, ainsi que les attestations de bonne fin ou les Procès-verbaux de réception et de validation de rapport). Toute mission citée et non accompagnée de pages de garde et de signatures et de l'attestation de bonne fin, ne sera pas prise en compte. 28 points pour l'expérience du prestataire (soit 7 points par expérience similaire justifiées) ;
 - l'approche technique et méthodologique du bureau d'études utilisées pour la mise en œuvre d'une telle mission (24 pts) : pertinence et adéquation très satisfaisant : 24 points, satisfaisant : 15 points, passablement satisfaisant 10 points, pas satisfaisant 0 point ;
 - l'organisation technique et managériale du bureau d'études (plan de travail, organisation du bureau, personnel) (15 pts) : pertinence et adéquation très satisfaisant : 15 points, satisfaisant : 10 points, passablement satisfaisant 8 points, pas satisfaisant 0 point ;
 - **Le personnel clé à mobiliser (25 pts) :**
 - un chef de mission (diplôme d'Ingénieur du Génie Rural de niveau BAC+5 minimum justifiant 10 ans d'expérience minimum dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) et 2 expériences similaires dans la conduite des études techniques de faisabilités d'AEPS) : 10 pts dont 5 point pour les années d'expériences et 6 points pour les 2 expériences similaires ;
 - un socio-économiste (diplôme de sociologue ou d'économiste de niveau BAC +4ans minimum justifiant 5 ans d'expériences dans le domaine de dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable (AEP) avec 2 expériences similaires dans la réalisation d'études socio-économiques de faisabilité d'AEPS) : 6 pts dont 2.5 point pour les années d'expériences et 3 points pour les 2 expériences similaires ;
 - Un topographe (Technicien topographe titulaire d'un diplôme BEP et justifiant 3 ans d'expérience dans le domaine de l'Approvisionnement en eau potable et 2 expériences similaires dans la conduite des travaux topographiques pour la réalisation des études techniques de faisabilités d'AEPS : 4 pts dont 1.5 point pour les années d'expériences et 2.5 points pour les 2 expériences similaires
 - Un électromécanicien (Ingénieur en électromécanique titulaire d'un diplôme d'ingénieur et justifiant 3 ans d'expériences dans le domaine de l'électromécanique des ouvrages d'Approvisionnement en eau potable et 2 expériences similaires dans la conduite des travaux électromécaniques pour la réalisation des études techniques de faisabilités d'AEPS : 5 pts dont 2.5 points pour les années d'expériences et 2.5 points pour les 2 expériences similaires
 - deux (02) véhicule pickup pour la mise en œuvre de la mission (fournir obligatoirement la copie légalisée de la carte grise) : 5 pts (2,5 pts par véhicule) ;
 - qualité de la proposition (présentation, pagination, reliure, lisibilité et clarté, classement etc.) : 3 ptsLes offres seront classées en fonction du nombre de points obtenus et celle classée première sera retenue pour la suite du processus.
7. Le candidat le plus qualifié et expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à soumettre une proposition technique et financière. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence dans les locaux abritant la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts Bassins. Tél 20 97 02 56.
9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts Bassins 01 BP 2250 Bobo-Dioulasso 01, Tél 20 97 02 56 au plus tard **le 07/03/2023 à 09 heures 00 TU**

**La Présidente de la Commission
Régionale d'Attribution des Marchés**

Mariama KONATE/GNANOU
Administrateur Civil
Officier de l'Ordre de l'Étalon

Communiqué

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES
MARCHÉS PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS
FINANCIERS.

000328

N°2023-____/MEFP/SG/DG-CMEF

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 24 JAN 2023

COMMUNIQUE

En vue de permettre un meilleur accès à la revue des marchés publics dans le contexte difficile actuel, il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique que depuis le 09 janvier 2023, le quotidien des marchés publics est en accès libre sur les sites web du Ministère de l'Économie des Finances et de la Prospective et de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers aux adresses respectives suivantes : www.finances.gov.bf/ / www.dgcmef.gov.bf.

Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des Engagements Financier/.


Alfred THIOMBIANO





Quotidien

Marchés Publics

- * **Marchés de Fournitures et Services courants**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles**
- * **Marchés de Travaux**

